

LE GRAND LOUP

le magazine de Boussières

ÉDITION
AUTOMNE
2022

FABRIQUE DE PIERRES DURES & GRANITS RECONSTITUÉS
 DE TUYAUX & D'APPAREILS SANITAIRES
 DE MOELLONS, MACHEFER, SCORIES, ETC.

PIERRES DURES RECONSTITUÉES
 Garanties contre la Gelée
 POUR TOUTES CONSTRUCTIONS
 OUVRAGES D'ART, MONUMENTS FUNÉRAIRES
 TOMBES, CAVEAUX

AGGLOMÉRÉS
 BRIQUES & MOELLONS
 EN SCORIES & MACHEFER COMPRIMÉS

TUYAUX
 ÉVIERS, LAVABOS, BAINOIRES
 MOULAGES DIVERS
 EN CIMENT PORTLAND

FABRIQUE DE
 29, Avenue de Fontaine
 BESANCON

29, Avenue de Fontaine
 BESANCON
 Téléphone



Echéances : 15 et fin de mois. - Banque MAIROT-DÉTREY & C., Besançon

et me...
rés que M. Hertig aura...
suite

2 délibérations
vrons un mot
la terre du

Saint-Hilaire
Gauthier, Emile, soldat au h
(Marne), le 25 septembre 1914
Wathey, Stéphane, soldat a
Neuville-Saint-Vaast (Pas

VIE LOCALE
L'école en fête

IL ÉTAIT UNE FOIS
100 ans de l'ancien monument

EN BREF
Point sur les projets

3. ÉDITO

4. VIE LOCALE

Tableau de suivi des engagements / Borne électrique / Boussières solidaire / SIVOM de Boussières / École / Des talents de 7 à 77 ans! / Petite enfance : des animations gratuites / Du côté de la médiathèque / De la couleur! / CMJ / 8 mai 2022 / Point sécurité

15. ZOOM

Cabaret Folie Folly's / Lison Valladont / Accueils de jour / Rejoignez la balade / Le restaurant Le P'tit Tonneau en libre service / Explosion des itinéraires de randonnée / Idéal Coiffure

18. VIE ASSOCIATIVE

Amicale des sapeurs-pompiers / APE / Animaloup / Entrepreneurs locaux / L'Arche de Ploum / Don de sang, don de vie / Le Mouv'ados, c'est quoi? / Comité des fêtes

23. IL ÉTAIT UNE FOIS

L'ancien monument aux morts de Boussières a 100 ans!

30. EN BREF

Point sur les projets de la commune / Projet de petite centrale hydroélectrique « Boussières 2 » / J'ai un problème de santé, j'appelle...

33. AGENDA

34. ÉTAT CIVIL

35. DÉCHETS

36. NUMÉROS UTILES

INFOS MAIRIE

COORDONNÉES MAIRIE

Tél. : 03 81 56 54 90
Fax: 03 81 56 60 62
mairie@boussieres.fr
7 rue du Centre - 25320 Boussières

Secrétaires: Alexandre Marguet
et Christophe Mandigon

HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du mardi au vendredi 15 h à 17 h 45
samedi 9 h à 11 h 30
Permanence de Monsieur le Maire:
demande de rendez-vous auprès
du secrétariat de mairie.
Secrétariat fermé le lundi
toute la journée.



Le Grand Loup | Automne 2022 | Directeur de publication: Eloy Jaramago | Rédactrice en chef: Pascaline Fornot | Comité de rédaction: Karine Bouillé, Sakina Jamali, Nicolas Jeandot, Luc Pierret, Gérard Bastien | Crédits photos: Merci à nos photographes, Adobe Stock | Conception graphique et impression: L'IMPRIMEUR SIMON à Ornans | 560 ex | Dépôt légal: 4^e trimestre 2022.



ÉDITO DU MAIRE

Chers boussiéroises, boussiéris,

Enfin, la situation sanitaire semble s'améliorer. Les mesures contraignantes s'assouplissent. Nous pouvons maintenant évoluer plus librement et nous rencontrer. Cependant, d'autres sujets d'inquiétude se profilent.

En premier lieu, la guerre en Europe avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Heureusement, nous sommes unis derrière nos valeurs communes de « Liberté, d'Égalité et de Fraternité ». L'intégration de la famille ukrainienne se déroule dans de bonnes conditions. Ainsi, nous mettons à leur disposition un logement (ex-perception) et un potager aux papeteries. Maria, la plus grande des deux enfants, prend ses marques à l'école. Je souhaite remercier tous les bénévoles qui ont participé à cette réussite. Leur aide a été et reste précieuse.

La mise en place de l'équipe municipale commence à porter ses fruits. Chaque élu commence à appréhender les défis pris par nos promesses. À ce titre vous trouverez dans la rubrique « vie locale » un tableau de bord que nous avons mis en place pour suivre et présenter les résultats et/ou point d'étapes de nos engagements issus de la campagne électorale.

Si, dans de nombreux domaines, la reprise économique est une excellente chose, elle est aussi accompagnée d'une inflation galopante. Les prix de l'énergie et de certaines matières premières explosent. Comme pour les familles boussiéris, les répercussions se font déjà sentir sur les finances de notre commune.

C'est dans ce contexte que le Conseil Municipal a adopté en avril le budget 2022 (15 voix pour et 0 contre). Cependant, un recours devant le tribunal administratif porté par un ancien maire demandant l'annulation des délibérations du conseil municipal d'avril, a contraint le conseil à redélibérer. En effet la moindre erreur est reprise! Qu'à cela ne tienne, nous restons soudés et nous nous améliorons chaque jour.

Les périodes de canicule continuent de perturber nos activités. L'équipe municipale tente en permanence d'être présente dans le combat qui ne fait que commencer contre le changement climatique. Malgré cela, nous avons été

dénoncés auprès de la Direction Départementale du Territoire du Doubs quant à l'arrosage des fleurs autour de la Mairie. Comme je l'ai répondu, nous avons respecté toutes les prescriptions préfectorales. Un acte, anonyme évidemment, qui reflète un esprit malveillant alors qu'une simple demande de renseignements à la Mairie aurait suffi.

Quoi qu'il en soit, notre priorité reste l'amélioration de la vie dans notre commune dans la bienveillance envers tous nos administrés, tout en maîtrisant les dépenses.

Nos projets passent obligatoirement par la recherche de subventions. Cela prend du temps et ne va pas assez vite, j'en suis conscient. Mais il ne serait pas raisonnable de se passer des aides financières de nos partenaires. Le projet de réhabilitation de la Maison des Loups en est le meilleur exemple.

La crise sanitaire a parfois mis nos associations en difficulté. Elles ont beaucoup de mal à repartir mais elles peuvent compter sur notre soutien. Comme indiqué dans le *P'tit loup*, les activités socio-culturelles reprennent en septembre avec une occupation approchant les 100% de la capacité du site.

Le schéma de cohérence et d'orientation territoriale (SCOT) et le Plan local d'urbanisme inter-communal (PLUI) vont diriger à partir de 2026 les prochaines contraintes que devront respecter les nouvelles implantations et constructions. De nombreuses réunions publiques ont été proposées par le Grand Besançon Métropole dont une en visio-conférence à Boussières le 11 juillet. Vous avez été peu nombreux à y assister, cependant il vous reste encore le temps de vous exprimer. Pour cela, une enquête publique est mise à votre disposition à la Mairie.

Enfin, je tiens tout particulièrement à souligner le bon travail de collaboration entre l'APE, les institutrices, les Agents techniques spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) et les élus sur les activités scolaires. L'arrivée de nouveaux élèves préserve nos écoles des fermetures de classes. Nous ne voulons pas que Boussières devienne un village-dortoir.

Nous pourrions ainsi bien vivre à Boussières avec tous, tout simplement!

*Au plaisir de vous voir
dans le village
Eloy*

Eloy JARAMAGO,
Maire de Boussières

TABLEAU DE SUIVI DES ENGAGEMENTS

| INTITULÉ DE L'OPÉRATION | OBSERVATIONS | AVANCEMENT |
|--------------------------------------|---|------------|
| Circulation rue de l'Église | Fait | 😊 |
| Réfection des chemins blancs | Marché signé et travaux prévus pour début octobre | 😊 |
| Projet du clos de la Pâture | Première réunion du comité consultatif avec mise en place d'une feuille de route | 😊 |
| Installation d'une micro-crèche | Étude de faisabilité avec une porteuse de projet. Premier contact entre son architecte et les Bâtiments de France | 😊 |
| Projet Maison des Loups | Première réunion du Comité consultatif. État des lieux fait. | 😊 |
| Sécurisation des abords du stade | Fait - Barrière sur chemin d'accès à la buvette | 😊 |
| Création d'une aire de jeux au stade | Reste à faire | 😞 |
| Aménagement cimetière | Phase 1 - Mise en place d'un banc et réfection du portail | 😊 |
| Travaux Eglise | Reste à faire | 😞 |
| Activités Maison des Loups | Reprise des activités en septembre. Communication dans le <i>P'tit Loup</i> et sur Facebook | 😊 |
| Épicerie participative | Étude du dispositif « Bouge ton coq » en cours. Une enquête va suivre pour expliquer le principe et votre souhait de participation | 😊 |
| Intercommunalité | Accord du Comité du marché des 3 village pour intégrer Boussières. Première réunion en novembre pour préparation de la saison 2023 | 😊 |

On a testé...

LA BORNE ÉLECTRIQUE

Dans le précédent *Grand Loup*, nous vous avons fait part de la mise en service de la borne de recharge électrique située rue de l'église. Initialement mise en service avec gratuité par le GBM, la borne a trouvé son opérateur depuis le début de l'année. La charge vous sera désormais facturée 0,22€ TTC/kWh et 0,006 € TTC/minute de connexion.

Nous avons testé pour vous la recharge d'une voiture hybride durant une nuit: pour 10,78 kWh et 489 minutes très exactement, la facture s'est élevée à 5,35€ TTC.

Pour précision, une charge de 11 kWh environ vous permettra de parcourir 40 kms en moyenne, en tout électrique, en cycle urbain.

Astuces

- Limitez votre temps de connexion au strict nécessaire. Dans notre cas, le temps de charge utile aurait été d'environ 150 minutes. Si nous avons respecté cette durée, nous aurions pu réduire la facture de 35%.
- Pour les futurs acquéreurs de véhicules électriques ou hybrides rechargeables: l'utilisation d'une borne nécessite de se procurer un badge spécifique auprès de l'opérateur ou bien une carte universelle (Chargemap Pass, KiWhi Pass, New Motion, etc.).



BOUSSIÈRES SOLIDAIRE / ОБ'ЄДНАНИЙ

C'est dans un contexte de guerre terrible que nous avons accueilli Alexander, Olha et leurs deux filles Maria (4 ans) et Véronica (11 mois), qui ont trouvé refuge en France après que leur maison ait été détruite par une bombe. Ils sont arrivés à la Malcombe en mars dernier après un long périple et un accueil temporaire dans un camp en Pologne.

Ils sont logés dans le logement communal vacant mis à leur disposition au-dessus du salon de coiffure, route de Besançon. Il a été meublé et équipé par les dons des habitants que nous remercions chaleureusement.

Nous avons mis en place une cellule de crise avec des bénévoles tous dévoués pour les accompagner tant dans les démarches administratives que dans la vie au quotidien. Ils ont pu bénéficier de l'aide de la Croix-Rouge pour leurs besoins en vêtements, équipements pour les enfants et aide alimentaire.

Pour remercier de tout ce qui a été fait pour eux, ils n'ont pas hésité à répondre favorablement pour cuisiner des plats typiques Ukrainiens lors d'une soirée spéciale organisée par Christelle au restaurant « le P'tit Tonneau » à Boussières.

La petite Maria est scolarisée depuis la rentrée de Pâques et se plaît beaucoup à l'école, l'équipe pédagogique a tout fait pour s'adapter à la situation et lui permettre une parfaite intégration avec ses camarades et avec les modes d'apprentissage adaptés. Vous croiserez certainement cette petite fille, très joyeuse et pleine de vie avec son papa ou sa maman rentrant de l'école.

Tous font beaucoup d'efforts pour apprendre notre langue, les parents bénéficient de cours de français.

Presque autonomes au niveau alimentaire lorsqu'ils habitaient en Ukraine, ils ont souhaité bénéficier d'un espace potager qui leur a été attribué dans les jardins communaux aux papeteries.

N'hésitez pas à leur rendre visite, ils sont très avenants et ont plaisir à partager plats typiques et discussions (avec l'aide d'un traducteur sur le téléphone).

Nous souhaitons qu'ils vivent des moments apaisés et qu'ils puissent retrouver leur famille, quelque peu dispersée, prochainement.

Nous vous remercions encore pour l'accueil qui leur a été réservé par vous tous.



Саме на тлі страшної війни ми вітали Олександра, Ольгу та їх двох дочок Марію (4 років) і Вероніку (11 місяців), які знайшли притулок у Франції після того, як їх будинок був зруйнований бомбою. Вони прибули в Малькомб минулого березня після довгої подорожі і тимчасового привітання в таборі в Польщі.

Вони розміщені у вільному комунальному помешканні, розміщеному в їх розпорядженні над перукарем, дорогою Безансон. Вона була обставлена і обладнана подарунками мешканців, яким ми тепло вдячні.

Ми створили кризовий підрозділ з волонтерами, які допомагають їм у адміністративному процесі та у повсякденному житті. Вони змогли отримати вигоду від допомоги Червоного Хреста для своїх потреб в одязі, обладнанні для дітей та продовольчій допомозі. Щоб подякувати їм за все, що було зроблено для них, вони не соромляться відгукуватися сприятливо для приготування типових українських страв під час особливого вечора, організованого Крістель в ресторані «le P'tit Tonneau» в Буссієсі.

Маленька Марія з Великодня перебуває в школі і дуже захоплюється школою, педагогічний колектив зробив все, щоб пристосуватися до ситуації і дозволити їй досконалу інтеграцію з однокласниками і з пристосованими методами навчання. Ти неодмінно зустрінеш цю маленьку дівчинку, дуже щасливу і сповню життя з мамою чи татом, що повертається зі школи.

Всі докладають багато зусиль, щоб вивчити нашу мову, батьки отримують користь від французьких занять.

Майже самодостатні в їжу, коли вони жили в Україні, вони хотіли отримати користь від рослинного саду, який був виділений їм у общинників до паперових млинів.

Не соромтеся відвідувати їх, вони дуже доброзичливі і насолоджуються обміном типовими стравами і дискусіями (за допомогою перекладача по телефону). Ми хочемо, щоб у них був мирний час



ENTRETIEN AVEC LE PRÉSIDENT DU SIVOM DE BOUSSIÈRES



■ Je vous remercie, Monsieur le Président, de nous accueillir au sein du centre d'entretien du SIVOM de Boussières. Pouvez-vous nous le présenter ?

Il s'agit d'un syndicat intercommunal à vocation multiple, regroupant, à ce jour, neuf communes: Abbans-Dessous, Abbans-Dessus, Boussières, Busy, Larnod, Rancenay, Thoraise, Torpes et Vorges-les-Pins, représentant, peu ou prou, près de 5 500 habitants. Il a été créé en 1977 à l'initiative du maire de Boussières, Michel Poulet.

Récemment, le SIVOM a adopté de nouveaux statuts afin d'améliorer sa lisibilité vis-à-vis de nos partenaires.

■ Est-ce à dire que le SIVOM intervient pour d'autres collectivités ou structures publiques ?

Oui en effet, le SIVOM intervient pour le compte de Grand Besançon Métropole dans le domaine de l'Eau et de l'Assainissement, mais aussi pour le syndicat scolaire Busy-Vorges-les-Pins. Il peut aussi intervenir, ponctuellement, pour d'autres collectivités telles qu'une commune limitrophe ou le département.



■ Parlez-nous maintenant des activités.

Comme je vous l'indiquais en début d'entretien, le SIVOM a révisé en décembre dernier ses statuts afin de se recentrer sur son cœur de métier, à savoir l'entretien général des communes. C'est devenu une compétence obligatoire. En clair, toutes les communes adhérentes au SIVOM ont transféré la compétence « Entretien général ».

Mais le SIVOM propose aussi des compétences à la carte telles que l'eau et l'assainissement, le service hivernal, mais aussi des activités tertiaires, comme le secrétariat de mairie et la comptabilité publique.

■ De combien de personnels disposez-vous pour faire tout ça ?

À ce jour, le SIVOM compte dix agents techniques, deux agents administratifs et cinq agents spécialisés dans les activités scolaires et périscolaires, tous placés sous la responsabilité d'un directeur. Cela représente une masse salariale importante (530 000 €). À la différence d'une commune, le SIVOM n'a pas de fiscalité propre. Ce sont les communes qui financent le SIVOM au prorata du temps de travail réalisé pour chacune d'elles.



■ Citez-nous quelques types de travaux d'entretien.

On distingue trois grands domaines d'activités, lesquels nécessitent des connaissances, des compétences et des niveaux de qualifications distincts:

- Les espaces verts et les travaux forestiers: tonte, taille, aménagements paysagers, coupe de bois, entretien et sécurisation des chemins forestiers...
- La voirie: rebouchage des nids de poule, entretien des talus et des fossés, nettoyage des routes et trottoirs, curage des ouvrages d'assainissement des eaux pluviales...

- L'entretien des bâtiments publics tels que la mairie, l'école, la salle polyvalente: travaux de peinture, maçonnerie, électricité, menuiserie, plomberie, travaux d'aménagement...

■ Et donc, les agents interviennent également dans le domaine de l'Eau et l'Assainissement ?

En effet, depuis le transfert de compétence des communes au Grand Besançon Métropole au 1^{er} janvier 2019, le SIVOM de Boussières a fortement développé son activité dans ce domaine dans le cadre d'une convention de partenariat avec GBM.

Aujourd'hui, les agents interviennent sur l'entretien et la maintenance des ouvrages de production et de distribution de l'eau potable (stations de pompage et réservoirs), notamment, sur les communes de Boussières, Thoraise et Torpes. Ils interviennent également sur les ouvrages de traitement des eaux usées (stations d'épuration, pompes de relevage...) de Boussières, Busy, Larnod, Thoraise, Torpes et Vorges-les-Pins, et assurent aussi la relève des compteurs d'eau de Boussières, Busy, Rancenay, Thoraise et Torpes.

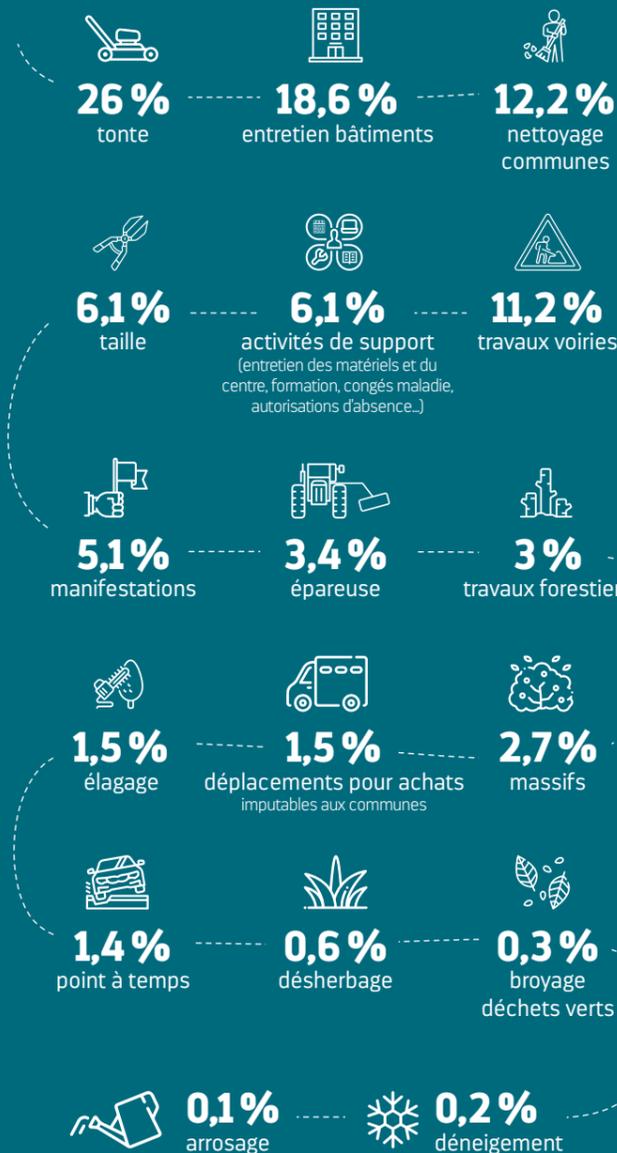
■ Parlez-nous maintenant de la situation particulière de la commune de Boussières.

Chaque commune a ses propres spécificités, la commune de Boussières n'échappe pas à la règle. Boussières est une des communes fondatrices du SIVOM et a transféré au syndicat les compétences « entretien général » et « service hivernal ». À ce jour, la commune s'est engagée à financer 2785 heures d'agent technique. C'est peu au regard du linéaire de voirie, de la surface des espaces verts et du nombre de bâtiments publics à entretenir (cela correspond à 1,75 équivalent temps plein).

L'activité « Entretien des espaces verts et de la forêt » représente à elle seule 1110 heures, soit près de 40 % du temps de travail des agents. En 2021, 800 heures ont été consacrées à l'entretien de la voirie, représentant un peu plus du quart du temps de travail sur la commune.



BILAN D'ACTIVITÉ 2021



Comme dans toutes les communes, on constate une saisonnalité des activités. Ainsi, par exemple, l'entretien des bâtiments représente plus de 30 % de l'activité hivernale et moins de 10 % en été. Les travaux de voirie sont répartis de manière équivalente toute l'année, et les travaux de tonte se concentrent du printemps à l'automne.

Pour l'entretien du village en 2021, la commune de Boussières a versé 96 000 € au SIVOM.

■ Et le secrétariat de mairie et le périscolaire ?

Il s'agit là de compétences à la carte et la commune de Boussières souhaite assumer directement ses responsabilités dans ces domaines. Pour ce faire, elle emploie des personnels administratifs et techniques. Si j'en crois mes récents échanges avec le Maire, la commune n'a pas l'intention de changer. Elle est très satisfaite des services ainsi apportés aux administrés.

ÉCOLE



PRÉVENTION ROUTIÈRE

Un gendarme est venu dans la classe de CM1-CM2. Il nous a fait faire des exercices à vélo. Nous étions séparés entre CM1 et CM2. Le gendarme nous a évalué avec les parents accompagnateurs et la maîtresse. On devait faire un parcours sur la route et un parcours d'agilité dans la cour de récréation. C'était super! Le gagnant a été Kainan et il a participé à la finale départementale. *Julia et Rym*

COUSUMAIN

Lundi 13 juin, une compagnie de spectacle est venue à la maison des Loups nous présenter « Cousumain ». Les 5 classes de l'école ont assisté à un spectacle avec des cubes et des acrobaties. C'était très beau à voir! *Kainan et Lilou-Anne*



LE SKI

Les lundis de mars, tous les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 se sont rendus aux Longevilles-Mont d'Or pour pratiquer du ski de fond. Nous avons fait une balade en ski de fond, des descentes et des jeux. Nous avons adoré cette sortie.

Nolan, Noé et Manon



LA RANDONNÉE

Lundi 4 juillet, nous sommes allés en randonnée. La première étape était la chapelle et la seconde, le ruisseau. Il faisait très chaud mais nous avons beaucoup aimé. Nous avons adoré pique-niquer. *Loris, Liam, Coline*



LEARN O'

On est allé à la maison des Loups. Monsieur Simard nous a accueilli et il nous a donné un doigt électronique. Ce doigt servait à enregistrer des calculs. Il nous a passé des cartes et il y avait des calculs dessus et on devait avoir juste. On pouvait se corriger grâce à des ordinateurs. On a aimé découvrir Learn O'. On a retenu cette devise: « Rien ne sert de courir, mieux vaut réfléchir ». *Maël et Anaïs*



EXPOSITION DE FIN D'ANNÉE

Nous sommes allés exposer les œuvres d'art de toutes les classes de l'école dans la cour des maternelles. Nous avons découvert le travail de tous les élèves et les parents ont pu venir admirer les œuvres le mardi 28 juin. L'exposition a plu à tout le monde! *Kainan et Lilou-Anne*



APPRENDRE À PORTER SECOURS

M^{me} Coquet et M. Étienne sont venus nous apprendre à porter secours. Les classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont participé lors de la journée du vendredi 1^{er} juillet. On a appris la position PLS. On a fait le massage cardiaque sur le mannequin adulte et un mannequin enfant. On a aussi réalisé des fausses scènes. La maîtresse a aussi fait le massage cardiaque. *Yasmine et Rosabella*



DES TALENTS DE 7 À 77 ANS!

Vendredi 24 juin à la Maison des Loups, un évènement musical a réuni amateurs et professionnels sur une très belle scène installée par le GBM. Les visiteurs étaient nombreux à découvrir et applaudir les talents boussiérois, et leurs amis musiciens.

Martine a ouvert le bal avec ses élèves au violon, un moment tendre avec Jade et de jeunes musiciennes en herbe toutes de rose vêtues. Le duo Glam'hour a fait monter la température de leurs voix fort agréablement harmonieuses. Sébastien Reeves et ses élèves ont continué à mettre l'ambiance en proposant des morceaux rythmés. Le choix d'instrument ce soir-là était riche avec un duo de trombonistes qui ont interprété, pour le plus grand bonheur des spectateurs, des morceaux connus qui en ont fait danser quelques-uns. Claude nous a fait la belle surprise de venir avec des amis musiciens pour régaler l'assistance de musique et d'instruments aux couleurs du soleil.

C'est alors que Céline s'est emparée de la scène, avec sa guitare et sa voix en emportant le public avec elle. L'incroyable talent de Boussières a fait chanter petits et grands et s'est elle-même étonnée du succès porté par sa présence généreuse et simple.



Personne n'avait envie que ça s'arrête et nous avons eu le plaisir de terminer cette soirée avec Yves à la trompette. On ne pouvait pas rêver de meilleur final.

Nous remercions particulièrement Sébastien qui a grandement œuvré pour faire de ce concert une réussite, en prêtant d'une part son matériel professionnel (micros, amplis...), et d'autre part en accompagnant chaque musicien pour l'installation et réglages de son instrument.

Merci au comité des fêtes pour la tenue de la restauration et de la buvette, et à la Renardière qui a dû faire face à un nombre important de confection de pizzas.

Si le musicien que vous êtes hésite encore... rejoignez-nous en 2023 pour une fête toujours amicale et préparée dans la bienveillance grâce à Yves et Sébastien.



DES ANIMATIONS GRATUITES POUR LES 0-6 ANS!

Venez participer à nos temps d'animations (maison des Loups à Boussières): ouvert gratuitement aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (assistants maternels, parents et gardes à domicile). Ces rencontres sont conviviales, bienveillantes et permettent à tous les enfants de jouer, de créer des liens et de découvrir de nouvelles activités.

Déroulement des animations

9h-10h: Accueil et jeux libres

10h-11h: Atelier proposé (merci d'arriver avant 10h lors de la présence d'un intervenant)

Bon à savoir

Habitants de la commune de Boussières, vous pouvez participer à toutes nos actions, gratuitement, sur les diverses communes de notre secteur. N'hésitez pas à nous contacter!

Besoin d'un accompagnement?

Pour toutes questions relatives aux différents modes d'accueil (collectif ou individuel), concernant l'embauche d'un assistant maternel ou d'un garde à domicile, des renseignements sur le métier d'assistant maternel ou encore un soutien professionnel ou parental, nous sommes là pour vous accompagner et répondre à vos besoins! Service entièrement gratuit pour le public.



À VOS AGENDAS!

ANIMATIONS

Mardi 4 octobre

atelier artistique
avec Jade de l'association « Écart d'Arts »

Mardi 6 décembre

jeux libres et atelier d'éveil (thème à définir)

PETITE ENFANCE
Accueillir les tout petits

Familiales rurales
Votre maison, votre avenir

RENSEIGNEMENTS SUR LES MODES D'ACCUEIL

INFORMATIONS SUR LES METIERS DE LA PETITE ENFANCE

TEMPS D'EVEIL POUR LES JEUNES ENFANTS

ACCOMPAGNEMENT, ECOUTE, SOUTIEN

Permanences Téléphoniques

Le mardi de 10h à 13h
Le mercredi de 9h à 12h
Le jeudi de 14h à 17h
Le vendredi de 9h à 12h

Permanences sur Rendez-vous

Le lundi de 9h à 17h à Avanne-Aveney
Le mardi de 16h à 19h à Saint Vit

Animations de 0 à 6 ans

Le mardi et le jeudi de 9h à 11h: animations pour les enfants de 0 à 6 ans en itinérance sur le territoire du Relais.

Pour connaître toutes nos activités (conférence, spectacle, sortie...), contactez-nous!

CONTACT

Relais Petite Enfance des Petits Voyageurs
2 A rue Saint Vincent, 25720 Avanne-Aveney
03 81 52 09 47
relais.boussieres@famillesrurales.org
www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte
relaispetiteenfance.petitsvoyageurs

DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque de Boussières est un lieu ouvert à tous qui met à votre disposition plus de 19 000 documents : romans, livres documentaires, BD, livres jeunesse mais également des DVD, des CD et des ressources numériques. Vous êtes les bienvenus que ce soit pour emprunter des livres ou simplement pour venir les feuilleter.

À la médiathèque, il n'y a pas que les livres qui comptent. Des temps d'échange, de rencontre, de partage et de création vous sont proposés :

- **Les « Bricococontes »**, qui ont lieu un samedi matin tous les mois, pour les 3-5 ans au cours desquels les enfants écoutent des histoires sur un thème choisi, puis ils participent à un petit atelier créatif en lien avec ce thème (un exemple en photo : celui du mois de juin sur le thème de la mer).

- **Des accueils de classes** tout au long de l'année. Chaque classe vient au moins une fois par mois emprunter des livres à la médiathèque. Pour rappel, les classes qui ne peuvent pas se rendre à la médiathèque peuvent emprunter des livres par le biais des enseignants. Il suffit de nous en faire la demande.

- **Des ventes de livres** à petit prix qui nous permettent ensuite de proposer de nouvelles animations avec l'argent récolté : spectacles, intervenants extérieurs...

- **Des spectacles** : nous travaillons actuellement sur la programmation du spectacle de fin d'année.

- Pour cette fin d'année, **2 séances d'éveil musical** auront lieu à la médiathèque. Elles sont organisées par la Médiathèque Départementale du Doubs en partenariat avec Tralalère (École d'Éveil à la Sensibilité Musicale). **La première aura lieu le mercredi 12 octobre et la seconde le mercredi 23 novembre.**

Toutes les informations vous seront communiquées prochainement.

- **La carte Avantages Jeunes** : petite nouveauté pour la rentrée de septembre, vous pourrez désormais vous procurer cette carte directement à la médiathèque ! N'oubliez pas que grâce à elle, vous bénéficiez d'une inscription gratuite dans la médiathèque de votre choix (dont celle de Boussières).

Enfin, la médiathèque c'est aussi une équipe composée de 9 bénévoles et d'une salariée qui sont là pour vous accueillir et vous conseiller.



DE LA COULEUR !

Après deux années moroses sans fleurissement du village, Boussières reprend des couleurs avec des jardinières installées devant l'église, la mairie et aux arrêts de bus des papeteries. Bien sûr, les arrosages sont effectués dans le respect des règles de l'arrêté préfectoral.



CMJ

MOMENT CONVIVAL ET CITOYEN INITIÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Samedi 11 juin 2022, sous un beau soleil printanier, les jeunes du CMJ ont pu mobiliser un grand nombre de personnes autour d'eux pour la première édition du nettoyage du printemps. Durant deux heures, ils ont sillonné les rues de Boussières avec des gants, des pinces et des sacs poubelles pour s'adonner à la chasse aux déchets.

Cette initiative a pour objectif de sensibiliser les jeunes et moins jeunes, à la protection de l'environnement et à les aider à se familiariser aux bons gestes pour protéger notre village et, au-delà, notre planète.

Cette action a permis non seulement de contribuer à la propreté de Boussières, mais aussi de passer un moment convivial articulé autour d'une cause citoyenne, tout en fédérant l'ensemble des acteurs.

Nous ne pouvons, à cet égard, que remercier les personnes présentes à cette journée, les jeunes du CMJ, les enfants, les parents, les membres du conseil municipal et les personnes venues spontanément.

Au niveau de la quantité des déchets, il a été finalement collecté peu de déchets sur les différents secteurs, hors quelques points précis, autour du stade, chemin de la déchetterie et le parcours santé. Ce constat porte à croire que Boussières reste un village relativement propre. Cela n'a pas empêché de remplir plusieurs sacs poubelles, d'où l'importance d'un maintien de vigilance collective.

Pour la suite, le conseil municipal des jeunes nous donne rendez-vous en automne pour une nouvelle action citoyenne.



8 MAI 2022

Comme tous les ans, la commémoration de la capitulation de l'Allemagne le 8 mai 1945, marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, a été célébrée à Boussières.

La cérémonie s'est déroulée en présence de trois porte-drapeaux des Anciens Combattants dont le jeune Kainan Lemaître, de Monsieur Jaramago, maire de Boussières, et de Monsieur Gaudry, président de la section boussiéroise de l'AFAC, ainsi que d'un détachement du SDIS aux ordres du Lieutenant Marguet et de l'harmonie municipale sous la direction de M. Fadier. Elle a été rehaussée par l'interprétation de l'hymne national par un groupe d'élèves que les anciens combattants tiennent tout particulièrement à remercier.

Le traditionnel message de Madame la secrétaire d'État aux Anciens Combattants, lu par Monsieur le maire, après avoir rappelé les faits, a mis l'accent sur la fragilité de notre société en cette période d'incertitude liée, entre autres, à la guerre en Ukraine, et a insisté sur l'indispensable cohésion de la nation.

La cérémonie s'est déroulée en présence d'une nombreuse assistance (environ une centaine de personnes dont de nombreux enfants) et s'est terminée par le non moins traditionnel « pot de l'amitié » offert par la municipalité.

Merci à toutes et à tous.

POINT SÉCURITÉ



Lors des dernières élections municipales, vous avez été nombreux à nous alerter sur la problématique de la sécurité routière sur l'ensemble du territoire de la commune. Ceci nous a amenés à créer un Comité « Sécurité routière ». À ce jour, seule une personne non élue a rejoint ce comité. Il se pose alors la question du maintien de ce comité.

Des mesures de vitesse et de trafic ont été menées en 2021 et confirment le besoin d'actions dans ce domaine.

Les principaux lieux dangereux qui ont été répertoriés à ce jour sont :

- quartier des Papeteries,
- route des Papeteries (D104),
- quartier du Maroc où l'aménagement réalisé est encore insuffisant,
- route de Vorges,
- route de Besançon,
- centre et école primaire.

Tous ces secteurs seront soumis à aménagements temporaires pendant quelques semaines cet automne. Ces modifications vont faire l'objet d'une réunion du comité qui fixera les modalités avec le Grand Besançon Métropole et le Département à la rentrée.



Les impacts sur le trafic seront à faire remonter par les habitants concernés.

Lors des dernières élections municipales, vous avez été nombreux à nous alerter sur la problématique de la sécurité routière sur l'ensemble du territoire de la commune. Ceci nous a amenés à créer un Comité « Sécurité routière ». À ce jour, seule une personne non élue a rejoint ce comité. Il se pose alors la question du maintien de ce comité.

Des mesures de vitesse et de trafic ont été menées en 2021 et confirment le besoin d'actions dans ce domaine.

Les principaux lieux dangereux qui ont été répertoriés à ce jour sont :

- quartier des Papeteries,
- route des Papeteries (D104),
- quartier du Maroc où l'aménagement réalisé est encore insuffisant,
- route de Vorges,
- route de Besançon,
- centre et école primaire.

Tous ces secteurs seront soumis à aménagements temporaires pendant quelques semaines cet automne. Ces modifications vont faire l'objet d'une réunion du comité qui fixera les modalités avec le Grand Besançon Métropole et le Département à la rentrée.

CABARET FOLIE FOLLY'S



Au milieu des vélos et autres outils de bricolage, on trouve dans son garage, des plumes, des paillettes et des costumes de scène. Ce n'est pas commun.

Et si, le jour, elle accompagne les athlètes de haut niveau du Grand Besançon, quand vient le week-end, Audrey Boyé Valero, habitante de Boussières depuis 2018, vit une deuxième vie remplie de musique, de danse... Une vie d'artiste en somme...

En effet, Audrey est la fondatrice de la compagnie cabaret professionnelle « Folie Folly's ». Cette troupe de danse composée de six danseuses et une chanteuse existe depuis 2008 et se produit partout en France, même si le terrain de jeu privilégié reste celui de la Franche-Comté.

La compagnie est née de la reconversion d'Audrey, ancienne athlète de haut niveau en gymnastique rythmique qui, après une carrière à Strasbourg, a voulu donner une suite logique à sa pratique sportive.

« Quand je suis arrivée, j'ai écumé les cours de danse pour recruter des artistes. Il m'a fallu convaincre que le cabaret était une discipline à part entière, technique. Après le premier spectacle, les filles étaient conquises et certaines d'entre elles, recrutées à l'époque, sont encore des piliers de la troupe ».

Folie Folly's se produit surtout pour des entreprises ou des collectivités, quelques fois des particuliers, et le collectif d'artistes est fort apprécié; certaines sociétés les sollicitant même régulièrement.

Il faut dire que le spectacle est complètement modulable tant dans la durée (de 20 minutes à 1h 30), que dans le format (une ou plusieurs parties). Audrey précise que c'est surtout la variété des tableaux à thèmes qui plaît au public: plumes, rock, éventails, Brésil, New York, mais surtout le fameux French cancan...

CONTACT

Folie Folly's
06 09 05 57 62
www.foliefolllys.fr
foliefolllys
Folie Folly's compagnie
cabaret Besançon

LISON VALLADONT



Licenciée au PSB Judo à Besançon depuis 5 saisons, Lison a été championne du Doubs et vice-championne de Franche-Comté dans les catégories inférieures. À 13 ans et désormais Minime 2^e année, elle a décroché le titre de championne de Bourgogne-Franche-Comté en moins de 40 kg. C'était à Sens dans l'Yonne le 13 février dernier. Avec sa ceinture verte, elle a battu par ippon ses cinq adversaires du jour, parfois ceintures marron, et décroche la médaille d'or régionale.

Cette belle performance lui a permis de défendre les couleurs de Bourgogne-Franche-Comté aux championnats de France le 26 mars à Villebon-sur-Yvette où elle s'est fait surprendre en seizième de finale après être sortie en tête de sa poule.

Lison sur le podium (2^e à gauche)

Vous vous occupez d'un parent âgé à domicile et avez besoin de temps pour vous ?
 Vous vous sentez seul ou isolé ?

Prenez contact avec **les accueils de jour**

| | | |
|--|--|---|
| <p>Avanne-Aveney</p>  <p>Centre JACQUES WEINMAN Contact : 03-81-41-88-88</p> | <p>Des équipes pluridisciplinaires mobilisées</p> <p>Une souplesse de fréquence d'accueil des personnes</p> <p>Un environnement familial et convivial</p> <p>La possibilité de bénéficier d'une aide financière (APA, assurance maladie, mutuelle)</p> | <p>Montferrand le Château</p>  <p>EHPAD Laurent VALZER Contact : 03-81-56-67-69</p> |
|--|--|---|

Nous aurons à cœur
D'accompagner la personne

- Mobiliser ses capacités physiques, sensorielles, cognitives, intellectuelles par le biais d'activités adaptées, afin de maintenir l'autonomie des personnes,
- Maintenir des relations sociales,
- Assurer un soutien psychologiquement.

D'accompagner les aidants

- Proposer des temps afin de les soutenir dans l'accompagnement de leur proche,
- Donner des moments de répit,
- Favoriser le maintien à domicile ou donner la possibilité d'une entrée en douceur en établissement,

Possibilité de transport (selon secteur) | Echanges / rencontres régulières avec les aidants | Comptes rendus périodiques aux médecins traitants

Rejoignez la balade

Je suis assistante maternelle, et je vous propose de vous joindre à nous lors de nos promenades quotidiennes dans le village.
 Marchez à votre rythme et passez un moment agréable !

Quand Plusieurs fois par semaine **Où** Boussières

Contactez moi ! Aline Locatelli
 06 52 07 78 96

En accord avec la mairie



LE RESTAURANT LE P'TIT TONNEAU EN LIBRE SERVICE

Pendant la période covid, le restaurant a toujours fait en sorte de satisfaire la clientèle avec des plats à emporter et autres services.
 Aujourd'hui Christelle et son équipe nous proposent de la vente à emporter à toute heure, par l'installation de ce distributeur à burgers et kebabs.
 Pour tous ceux qui hésitent encore, un conseil: goûtez et vous ne serez pas déçus, parole de gourmande!
 Le restaurant vous accueille aux horaires habituels; vous pouvez également profiter de sa terrasse, et depuis toujours d'un accueil chaleureux et sympathique.



EXPLOSION DES ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE À BOUSSIÈRES

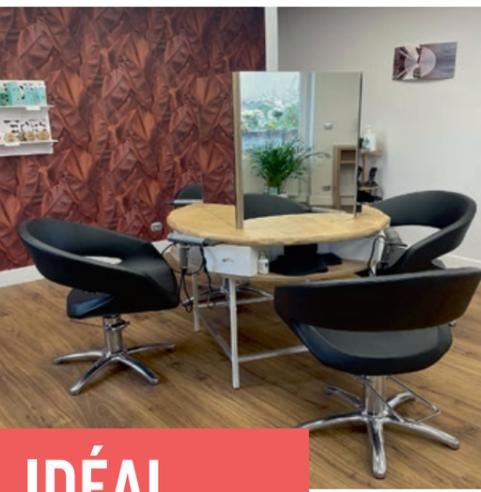
Grâce à l'application pour mobiles VISORANDO, Boussières est maintenant connu au niveau national et même européen.

En effet, des touristes viennent en vacances dans notre village pour pratiquer leurs loisirs favoris, la randonnée pédestre et le vélo. Des touristes belges ont confié au directeur des Gîtes de l'Orée du bois qu'ils venaient chez nous car notre village est reconnu pour être un des plus dotés en France en itinéraires de randonnées. En semaine comme le week-end, il suffit de voir le nombre de voitures stationnées sur le parking de la Maison des Loups pour s'en rendre compte. Ce site étant le point de départ principal des randonnées, ce ne sont pas moins de 25 itinéraires qui partent du village pour sillonner le territoire communal et celui des villages alentours. Ces boucles sont destinées à tout public, marcheurs ou coureurs, et leurs longueurs varient de 4 à plus de 20 km. Patrick Nuninger étant un Visorandonneur local, il a réalisé cet inventaire en arpentant tous ces chemins et sentiers, et fait une description très précise des itinéraires pour éviter que les gens ne s'égarent dans la nature.



Cette application est très facile d'utilisation. Sur la page d'accueil, tapez « Boussières » et une liste de randonnées apparaît. Choisissez la vôtre et vous accédez à une fiche avec le parcours détaillé sur une carte IGN avec des points d'attention identifiés (les waypoints). Vous avez aussi accès aux détails, au profil altimétrique, au dénivelé positif total et d'autres informations pratiques.

Vous pouvez également installer VISORANDO sur ordinateur et tracer vous-même un itinéraire en prévision d'une balade et en faire la description au retour, puis la soumettre aux modérateurs qui la publieront si celle-ci est originale et différente des randonnées déjà publiées sur le site.
 La randonnée pédestre, outre le bénéfice physique apporté aux pratiquants, est un moyen de relancer le tourisme et l'économie locale (hébergement locatif, commerces), alors n'hésitez pas: installez VISORANDO et bonnes randonnées à Boussières!



IDÉAL COIFFURE

Le salon de coiffure Idéal coiffure fait peau neuve! Retrouvez Anne-Laure et son équipe dans un nouvel espace entièrement rénové. Une ambiance chaleureuse et conviviale depuis toujours.



PRENEZ RENDEZ-VOUS

Par téléphone au 03 81 56 60 96
 Du mardi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30
 Le mercredi de 9 h à 13 h
 Le samedi de 8 h à 16 h

Et retrouvez toutes les actualités sur les réseaux sociaux:
 @idealcoiffureal

Votre avis nous intéresse




Un petit mot pour nous?

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'été 2022 a été particulièrement animé pour les sapeurs-pompiers de France.

Les médias ont rappelé que le corps des sapeurs-pompiers de France était composé de 220 000 hommes et femmes dont 80% sont des volontaires; c'est-à-dire qu'ils occupent un emploi et que sur leur temps libre ils exercent la fonction de sapeurs-pompiers.

Ce nombre est en constante baisse. La Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers précisait récemment que la France avait perdu près de 30 000 volontaires au cours des vingt dernières années.

Le recrutement des sapeurs-pompiers volontaires reste donc plus que jamais d'actualité.

Rejoignez-nous au Centre de Première Intervention Renforcé de Boussières! Vous pouvez contacter son chef de centre, le Lieutenant Alexandre Marguet, au 06 36 87 00 34.

MA FORME PHYSIQUE

Course navette
Evaluer les capacités cardio-respiratoires. Réaliser un maximum d'aller-retour en respectant l'allure imposée.

Gainage
Mesurer l'endurance musculaire de la ceinture dorso-abdominale. Maintenir la position le plus longtemps possible.

Pompes
Evaluer l'endurance des membres supérieurs. Réaliser le maximum de mouvements.

Test de Killly
Mesurer l'endurance des membres inférieurs. Maintenir la position le plus longtemps possible.

Souplesse
Evaluer la souplesse en poussant une règle le plus loin possible.

Tractions
Evaluer l'endurance des membres supérieurs. Réaliser le maximum de mouvements.

Une attestation de natation 50 m nage libre sera demandée lors de la constitution de mon dossier de recrutement.

MA FORMATION

Après mon recrutement, pour réaliser ma formation initiale, 2 possibilités s'offrent à moi :

- en modules découpés répartis sur une ou plusieurs années.
- en une seule fois regroupée sur les vacances d'été

Pour exercer toutes les activités opérationnelles, je devrai réaliser l'ensemble des modules soit 208 heures :

96h

MODULE TRANSVERSE

40h

SECOURS D'URGENCE à PERSONNE

24h

MODULE OPERATIONS DIVERSES

48h

MODULE INCENDIE

32h

MODULE SECOURS ROUTIER

8h

MODULE MOYENS ELEVATEURS AERIENS

Modèles optionnels

Je peux partir en intervention dès lors que j'ai validé le module concerné. Il est aussi possible, en fonction des besoins des centres d'incendie et de secours, de prendre un engagement uniquement pour exercer certaines activités (secours à personne, incendie, conduite d'engins, etc...)

DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE DANS LE DOUBS

LES CONDITIONS POUR ÊTRE RECRUTÉ

- Avoir 16 ans au moins avec un consentement écrit du représentant légal pour les mineurs (âge minimum de 21 ans pour être officier).
- Résider légalement en France.
- Être en situation régulière au regard des obligations du service national.
- Jouer de ses droits civiques.
- Ne pas avoir de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions.
- Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique adaptée et correspondantes aux missions effectivement confiées.

Mon lieu de résidence se situe à moins de 10 minutes du centre d'incendie et de secours.



MON RECRUTEMENT en 7 étapes



JE M'ENGAGE A :

Chaque SPV recruté au centre d'incendie et de secours met à profit sa disponibilité pour le service sous quatre formes constituant des «obligations minimales».

- Des astreintes : environ **100 h/mois**. Je reste sur un secteur voisin (10 min) et regagne le centre dès que le service m'alerte. Je peux également utiliser le serveur d'appel téléphonique « DISPOTEL » ou l'application « SMARTEMIS » pour renforcer l'effectif d'astreinte sur des périodes non initialement programmées.
- Des Formations de Maintien des Acquis (FMA) mensuelles : **40 h/an**. Je maintiens mes acquis et les perfectionne en participant à des manœuvres.

- Du sport : je maintiens ma capacité physique à titre personnel. Je peux participer aux activités sportives programmées quand je suis en garde postée, au moment des manœuvres mensuelles ou dès que j'ai de la disponibilité.

- En fonction de mon affectation, j'effectuerai un minimum de **18 gardes** annuelles bloquées au centre d'incendie et de secours d'une durée de 12h ou 24h, jour ou nuit.

J'ai la possibilité de rejoindre le réseau associatif de mon centre (amicale ou animateur de Jeunes Sapeurs-Pompiers).

A.P.E : ACTIONS EN PAGAILLE POUR LES ENFANTS!

Après avoir annulé à contre-cœur le Marché de Noël qui avait été annoncé dans le dernier *Grand Loup*, nous avons également fait le choix d'annuler le Carnaval des enfants du fait de la recrudescence des cas Covid à l'école et dans la population en général.

La suite de l'année s'est toutefois bien déroulée pour l'APE! Vente de fleurs et plants le dimanche 15 mai sur le parking de la MDL sous un beau et grand soleil. Le 1^{er} vide grenier de l'APE le dimanche 5 juin sur le stade de Boussières... après une nuit très pluvieuse, le soleil a été au rendez-vous de 8h à 16h! Les exposants les plus courageux sont venus braver la pluie tôt le matin et permettre ainsi la tenue de cette sympathique journée! Et enfin, pour clôturer l'année scolaire en beauté, la Fête des Enfants le samedi 2 juillet au stade de Boussières!

Divers jeux en bois, parcours sportifs, structure gonflable, jeux pour les petits, tir à l'arc, les enfants étaient ravis! L'équipe de l'APE va perdre 3 de ses membres du bureau à la rentrée 2022/2023, car les enfants de ces mamans partent au collège. Un grand merci à elles pour l'investissement qu'elles ont eu pour l'APE depuis plusieurs années! La relève devrait être assurée par la venue de nouveaux parents, mais nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour assurer les futurs événements!

Grâce aux bénéfices générés ces dernières années, les enfants de toutes les classes ont pu faire plusieurs sorties pédagogiques cette année! Les succès des futures manifestations que nous organiserons permettront de faire en sorte que cela puisse se reproduire les prochaines années.



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux!

Animaloup

ANIMALOUP, C'EST PAS DE LA LANGUE DE BOIS...

Fort de succès de sa journée « randonnée et visite de la gypserie de Vorges » et sur demande de nombreux participants, l'association Animaloup a décidé de réitérer l'organisation d'une journée basée sur le même format: un samedi randonnée, sur le thème du bois.

Deux niveaux de difficulté ont été proposés pour s'adapter aux capacités et envies de chacun: un parcours de 3 km avec visite de l'atelier des tourneurs de bois et un parcours de 9 km traversant les bois torpésiens avec découverte de l'ancienne scierie. L'atelier des tourneurs de bois regroupe depuis plus de 20 ans des passionnés du travail du bois qui créent des boucles d'oreilles, des vases et autres objets. Le site en ruine de l'ancienne scierie Mairey se situe, quant à lui, au bord du Doubs. Une maison joutait cette entreprise et abritait plusieurs familles. Jusque dans les années 1950, ce quartier était assez animé. Petit à petit, le site a été abandonné, puis le propriétaire des lieux, le châtelain Jean Demonracy, a fait raser ce qu'il restait. Le repas tiré du sac avec apéro offert, devenu désormais traditionnel, apporte un maximum de convivialité. L'association Animaloup projette prochainement une soirée conviviale et une journée d'initiation au vélo électrique. La balade à vélo démarrera de Boussières et empruntera la véloroute des fleuves, la célèbre Eurovélo 6.

ENTREPRENEURS LOCAUX

Née au deuxième semestre 2021, l'association des Entrepreneurs Locaux regroupant les industriels, les commerçants, les artisans et autres entrepreneurs des communes de Boussières, Torpes et environ, petit à petit a fait son nid.

Un bureau de six membres s'est attaché à recenser par différents biais les entreprises diverses des deux communes. Évidemment, il en restera certaines qui n'ont pas été recensées. Pour celles-ci, n'hésitez pas à vous faire connaître !

Après la partie administrative liée à toute création d'association, a démarré la période des projets, des ambitions, puis la présentation aux représentants des communes, des réunions de bureau toutes les 4 à 6 semaines environ pour arriver en fin de premier trimestre 2022 à enregistrer nos premiers adhérents. Aujourd'hui, l'association compte une cinquantaine d'adhérents.

La première rencontre générale avec nos adhérents s'est déroulée le lundi 20 juin au restaurant « Le p'tit tonneau » lors d'une rencontre apéritive pour que chaque membre puisse se connaître.

Deux partenariats ont vu le jour cette année, celui de la Thormontbou qui a eu lieu en septembre et celui de la Grapille qui se tiendra en novembre, événements chers à nos deux villages.

Cette association se veut dynamique, pleine d'échanges entre professionnels mais aussi avec les particuliers qui vont découvrir le grand vivier autour duquel ils habitent.

Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice pour que cette association soit l'élan de la vie locale dans la convivialité.

Le bureau :

Jérôme Comte, gérant de gîtes, Président
 Florence Nuninger, relookeuse de meubles, Vice-Présidente
 Christelle Bergier, coiffeuse, Secrétaire
 Martine Machurey, fleuriste, Vice-secrétaire
 Guillaume Notheisen, boucher-charcutier, Trésorier
 Salvatore Perrone, restaurateur, Vice-Trésorier



CONTACT

Les Entrepreneurs locaux
 lesentrepreneurslocaux@gmail.com



L'ARCHE DE PLOUM

Les bénévoles de l'association L'Arche de Ploum se démènent depuis plus de 4 ans pour recueillir les chatons abandonnés et stériliser les chats errants. L'identification et la stérilisation sont deux principes fondamentaux du bien-être félin. Pour rappel, **l'identification est obligatoire en France** et permet de définir si l'animal possède un propriétaire ou non. Sans celle-ci, l'animal est déclaré comme libre et donc, sans propriétaire.

La **castration** permet de stopper la propagation de maladies mortelles, transmises lors des rapports telles que le sida et la leucose. Les bagarres diminuent elles aussi grâce à la castration. Un mâle non castré peut parcourir plusieurs kilomètres pendant la période des chaleurs, engendrant un risque important de se perdre ou se faire écraser. La **stérilisation** permet d'arrêter la contamination des maladies mortelles qui se transmettent aux chatons lors de la gestation des femelles.

La prolifération féline ne cesse d'augmenter et les maladies également. Le typhus est un virus mortel qui touche les félins. Selon un rapport du centre Athénas (protection de la faune sauvage), le chat forestier est fortement touché par le typhus mais n'est pas immunisé, entraînant un taux de mortalité élevé pour cette espèce. De plus, diminuer le nombre de chats en les stérilisant permet de préserver la biodiversité et plus particulièrement les oiseaux.

Les chatons donnés contre bons soins via les réseaux sociaux ou Le bon coin ne sont généralement pas identifiés, vaccinés et stérilisés, entraînant une surcharge de chats perdus ou abandonnés dans les associations.



Remise de la médaille de chevalier de l'ordre du mérite du don de sang pour ses plus de 30 ans de bénévolat à Jeannine Denêtre.

DON DE SANG, DON DE VIE



Aujourd'hui aucun traitement ni médicament de synthèse n'existe pour se substituer au sang humain. Le don du sang, cet acte volontaire et bénévole est donc indispensable pour soigner les malades. L'Établissement Français du Sang (EFS) lance **un appel d'urgence vitale face à une situation critique** : 70 000 poches de globules rouges sont aujourd'hui en réserve alors qu'il en faudrait 100 000.

Imaginez qu'une personne de votre entourage ou vous-même soyez victime d'un accident de la route et que vous ayez besoin d'une transfusion, et que, par manque de don, on ne puisse pas vous soigner.

Pour donner son sang, la règle générale est simple : Être majeur, avoir entre 18 et 70 ans, être en bonne santé, peser au minimum 50 kg.

Il existe néanmoins un certain nombre de contre-indications liées à la situation de la personne souhaitant donner son sang (état de santé, antécédents familiaux, séjours à l'étranger). Un test d'éligibilité vous permet de savoir si vous pouvez donner votre sang après avoir répondu à un questionnaire.



PROCHAINE DATE DE COLLECTE
DON DU SANG À LA MAISON DES LOUPS
 Mardi 13 décembre de 15 h à 19 h

Retrouvez cet agenda sur le site Don du sang : dondesang.efs.sante.fr ou contactez Jean-Philippe Rognon au 03 81 56 64 72 adsbboussieres@gmail.com
 Tous les bénévoles seront présents pour vous entourer et prendre soin de vous. Un grand merci à eux. On compte sur vous !

Le 16 mai a eu lieu la plantation du massif des donneurs de sang. Ce petit massif en forme de cœur à l'entrée du village, côté caserne des pompiers, est là pour soutenir tous les donneurs et pour encourager ceux qui n'osent pas encore franchir le pas et venir donner leur sang.



LE MOUV'ADOS, C'EST QUOI ?

Le Mouv'Ados propose des actions d'animation et d'accompagnement aux jeunes âgés de 11 à 17 ans des communes de Boussières, Chemaudin, Montferrand-le-Château, Thoraise et Torpes. Il intervient dans des domaines variés tels que l'éducation, la prévention et le loisir. Au Mouv'Ados, l'adolescent est acteur de ses loisirs. De manière spontanée, il peut se rendre aux locaux pour proposer des projets d'activités futures. Le Mouv'Ados organise également des temps plus formels, les journées projets. C'est aussi un lieu où les jeunes trouveront quelqu'un pour les conseiller et les accompagner face à leurs problématiques d'adolescents. Pour finir, ils peuvent aussi simplement venir pour partager un moment convivial mais également découvrir de nouvelles activités.

LES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2022

Pendant les vacances scolaires, le Mouv'Ados a proposé aux jeunes des communes adhérentes des activités, des journées de partage et de convivialité mais aussi des journées de sensibilisation au bénévolat et de prévention. Les jeunes ont également construit deux projets de séjour : ils sont partis à Narbonne cet été et un séjour à Lyon est prévu pendant les vacances d'automne afin de découvrir cette ville.

LES PROJETS FUTURS

Pour financer leur projet de séjour à Lyon, une activité de confection de savon fait maison a été mise en place. Les fonds récoltés serviront au financement de leurs projets. Diverses activités continueront d'être proposées aux jeunes des communes sur les temps du mercredi après-midi et certaines soirées du vendredi.



+ D'INFOS / PROJETS À VENIR

mouvados.fr / Facebook Francas Mouv'Ados / Instagram mouvados

COMITÉ DES FÊTES



Avant toute chose, je tenais, comme à mon habitude, à remercier vivement tous les bénévoles qui œuvrent dans notre association. C'est avec un plaisir non dissimulé et toujours renouvelé que nous vous comptons dans nos rangs et bénéficions de votre dévouement et de votre générosité.

Mes remerciements sont également tournés vers les institutions municipales qui sont toujours présentes à nous épauler en mettant à nos dispositions leurs infrastructures. On peut également compter sur leur soutien et leurs encouragements.

Suite à l'Assemblée générale qui s'est déroulée le 27 avril dernier, et afin de pallier aux frais d'entretien et de remise à neuf, il a été décidé de demander une participation aux associations des 5 communes pour la location du matériel du Comité. Les tarifs sont les suivants :

- Les tentes de 8 m x 5 m : 50 €
- Les Vitabri de 3 m x 3 m : 20 €
- Les Tables : - pour 10 tables + 20 bancs : 25 €
- pour 20 tables + 40 bancs : 40 €
- pour 30 ou 40 tables + 60 ou 80 bancs : 60 €

Nous rappelons que pour les Mairies, la mise à disposition du matériel du Comité des Fêtes reste gratuite.

Concernant les Feux d'artifice, toutes les communes ont accepté l'augmentation de leur participation de 110 € à 1,20 € par habitant. Cette participation n'avait pas bougé depuis au moins 10 ans. Pour rappel, la somme allouée pour les feux d'artifice était établie selon le montant payé par les communes (prorata 110 € par habitant) et le solde payé par le Comité des Fêtes : pour exemple, la facture des feux de 2019 s'élevait à 4 523,60 € TTC avec un solde pour le comité d'environ 450 €. À l'heure à laquelle nous écrivons cet article, nous n'avons pas toutes les données réactualisées pour le nombre d'habitants par commune.

À partir de 2022, la facture des feux sera entièrement réglée par les communes (à part le reste pour arrondi de la facture). Comme à son habitude, le prestataire qui tire les feux envoie une facture à chaque commune.

| | Nbre d'hab. | 2019 : 110 €/hab. | Estimation 2022 : 120 €/hab. |
|--------------------|-------------|----------------------|------------------------------------|
| Abbans-Dessus | 309 | 339,90 € | 370,80 € |
| Boussières | 1112 | 1223,20 € | 1334,40 € |
| Busy | 635 | 698,50 € | 762,00 € |
| Torpes | 1041 | 1145,10 € | 1249,20 € |
| Vorges | 607 | 667,70 € | 728,40 € |
| TOTAL | 3704 | 4074,40 € | 4444,80 € |
| FACTURE | | 4523,60 € | 4444,80 € |
| COÛT COMITÉ | | 449,20 € | 0 € |



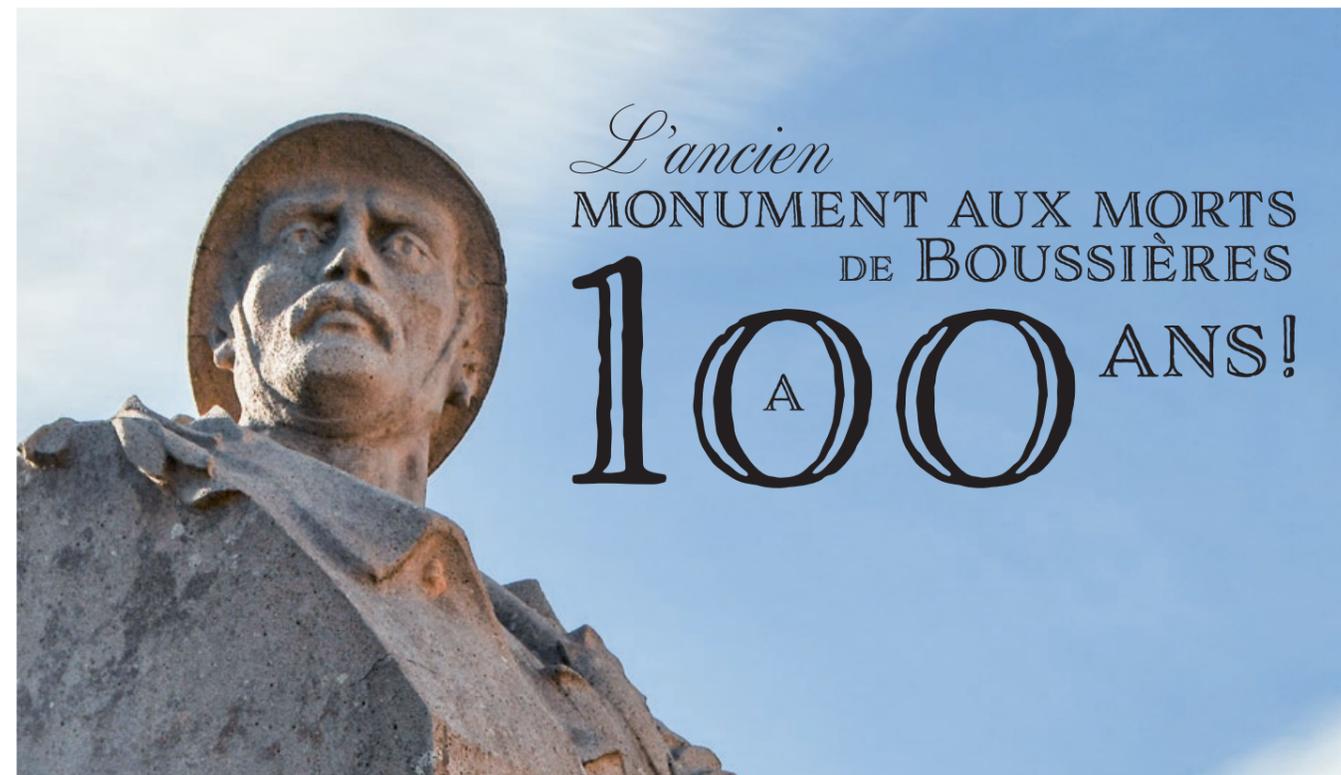
FONDUE GÉANTE 2022



Nous aurons un grand plaisir de vous retrouver pour notre **6^e Fondue géante à Boussières le samedi 15 octobre**. Marc et Didier animeront cette soirée. Le thème de la décoration n'a pas été encore choisi

mais nous vous promettons de faire de notre mieux pour égayer votre soirée.

Le tarif ne devrait pas trop changer afin que tous puissent partager ce moment de convivialité autour d'un caquelon. Alors notez bien dans vos agendas ce rendez-vous culinaire et festif. Réservez dès à présent auprès de René que vous pourrez joindre au 03 81 56 58 78.



Il fait partie du paysage familial des Boussiérois ; on passe devant lui sans trop le regarder ; on vient le voir deux fois par an ; on plante des fleurs à ses pieds ; on lui a même construit un autre monument pour tenter de le remplacer mais lui reste toujours à sa place. Il nous regarde, la posture fière du poilu regardant l'Ouest et méprisant l'Est d'où venait l'ancien ennemi.

Cet édifice fête ses cent ans cette année. Il a été béni par Monsieur le curé et inauguré en grande pompe le 20 août 1922 par Monsieur le maire en présence d'une grande partie de la population. Grâce aux archives conservées en mairie et aux ouvrages que possède la bibliothèque intercommunale, nous allons vous retracer l'histoire de ce monument.

1. LE CONTEXTE

Quelques dizaines de monuments du souvenir avaient été érigés à la gloire de la Grande Armée ou en mémoire des combattants anonymes de la débâcle de 1870.

En 1918, la France est en deuil avec ses 1,4 million de soldats morts. Avec l'apparition des monuments aux morts dès 1919, l'hommage aux soldats disparus change de nature et de dimension : il célèbre la victoire des armées françaises sur l'ennemi.

L'hommage rendu le 11 novembre 1919 est discret. Une minute de silence est organisée en l'honneur des personnes tombées pendant la Grande Guerre. La cérémonie se déroule dans la chapelle des Invalides en présence du maréchal Foch. Pour la première fois on « nomme » les victimes : on leur accorde ainsi une identité propre de soldat et d'homme, c'est-à-dire qu'on affirme à la fois la personnalisation de chaque sacrifice et la solidarité de tous les citoyens-soldats.

Les monuments aux morts sont les gardiens et le symbole de notre souvenir. Ils sont de véritables allégories laïques de la victoire de la nation.

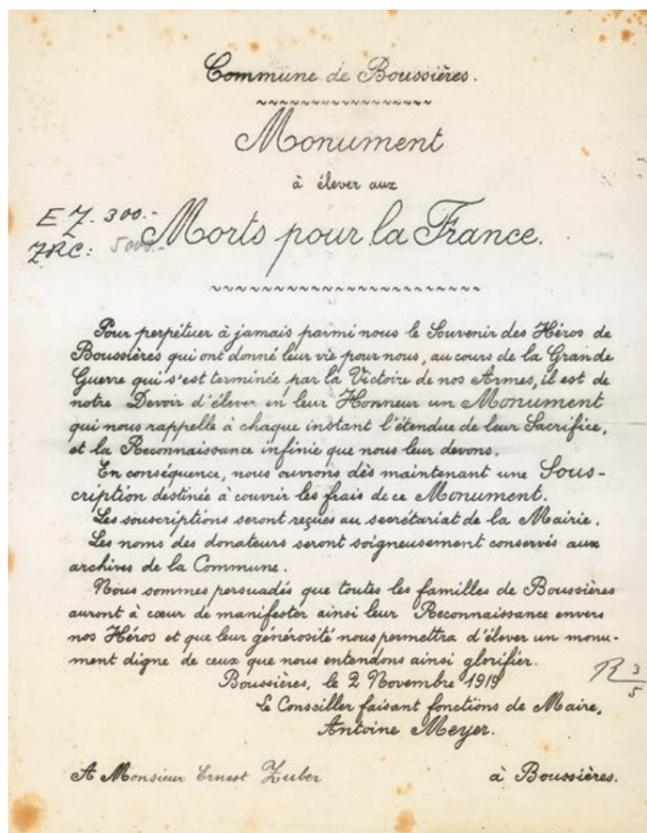
2. LES BOUSSIÉROIS CONTRIBUENT FINANCIÈREMENT À LA RÉALISATION DE LEUR MONUMENT

C'est en France que l'on trouve le plus grand nombre de monuments aux morts : 35 000 monuments aux morts sont érigés entre 1920 et 1925.

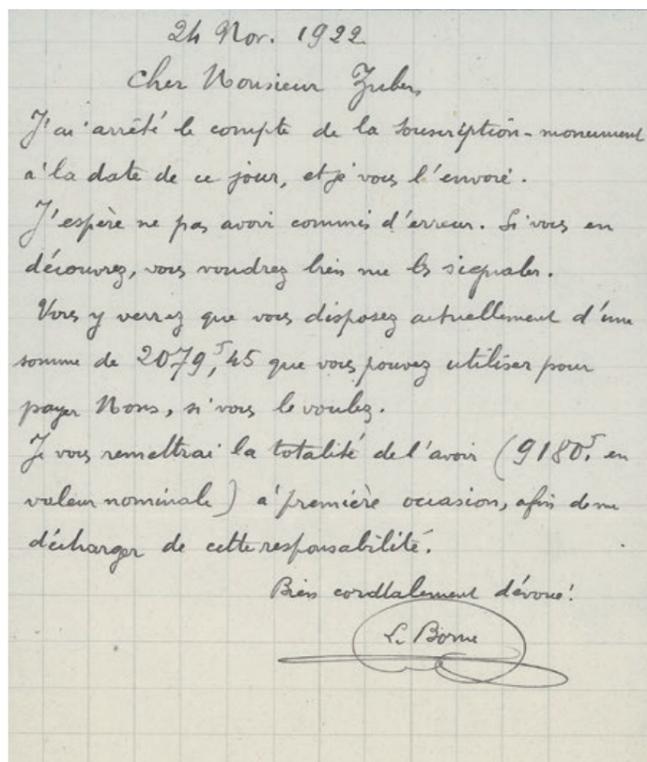
Ils sont à l'initiative des conseils municipaux, encouragés par le gouvernement via la loi du 25 octobre 1919 qui accorde aux municipalités une subvention d'État qui stipule dans son article 5 : « des subventions seront accordées par l'État aux communes en proportion de l'effort et des sacrifices qu'elles feront en vue de glorifier les héros morts pour la Patrie ».

Si la volonté des communes d'honorer leurs morts est réelle, en revanche les sommes à engager sont relativement lourdes pour les finances de la commune notamment à la sortie de la guerre. L'ouverture d'une souscription parmi les habitants a été instaurée dans de nombreuses communes du Doubs à Boussières notamment. Les communes forestières du Haut-Doubs ont eu recours à des coupes de bois extraordinaires.

LA SOUSCRIPTION



Annexe 1 - appel à la souscription



Annexe 2 - arrêté des comptes par Louis Borne

LE COÛT DU MONUMENT

Dans une lettre adressée à l'ensemble de la population de Boussières le 20 janvier 1922, le Maire, Ernest Zuber, rappelle que le coût du monument est de 10000 francs et que le montant de la souscription étant de 8500 francs environ, il compte non seulement sur la subvention de l'État mais aussi sur les « nombreuses familles de Boussières qui ne nous ont pas versé leur obole... nous adressons un appel pressant pour que chacun, dans la mesure de ses moyens, contribue à perpétuer parmi nous le souvenir de nos Héros ».

Cet appel semble avoir été entendu, puisqu'un bilan financier du 24 novembre 1922 dressé par monsieur Louis Borne, instituteur, secrétaire de mairie et historien érudit fait « état de 9180 francs de recettes; et 2079,45 francs en argent liquide disponible qui peuvent être employés pour payer les réparations du clocher ».

3. LE MONUMENT DE BOUSSIÈRES

Les monuments aux morts de la Grande Guerre peuvent être classés par formes ou compositions et par sujets et ornements. Les formes les plus répandues sont l'obélisque ou la pyramide, la stèle, la statue ou le groupe sculpté sur un piédestal. Les monuments sont surmontés d'un pyramidion, d'une croix de guerre, d'une urne, d'un coq, voire plus rarement d'une croix latine. Le type de monument que l'on rencontre le plus souvent est l'obélisque que l'on nomme aussi pyramide (l'ambiguïté dans la dénomination demeure).

L'actuel monument de Boussières est l'œuvre originale du sculpteur bisontin Louis Hertig. Il est conçu « en amortissement de l'obélisque un buste en ronde bosse soulignée d'une palme. Un fantassin, moustaches à la gauloise, casqué, y paraît tout aussi déterminé; rien ne le fera reculer ». Un buste comparable est également visible à Rouhe (Doubs).

Louis Hertig est né à Besançon en 1880. « C'est un artiste très éclectique qui a fait preuve d'imagination car ses œuvres se présentent très différentes les unes des autres, tant par le style que par les thèmes abordés. Il réalisera 11 monuments aux morts en Franche-Comté. »

Caractéristiques

- STRUCTURE
 - o Pilier commémoratif
- STATUAIRES - SOLDATS
 - o Bustes
 - Buste de Poilu
- AUTRES ÉLÉMENTS
 - o Entourages
 - Entourage Bornes/Chaînes ou barres

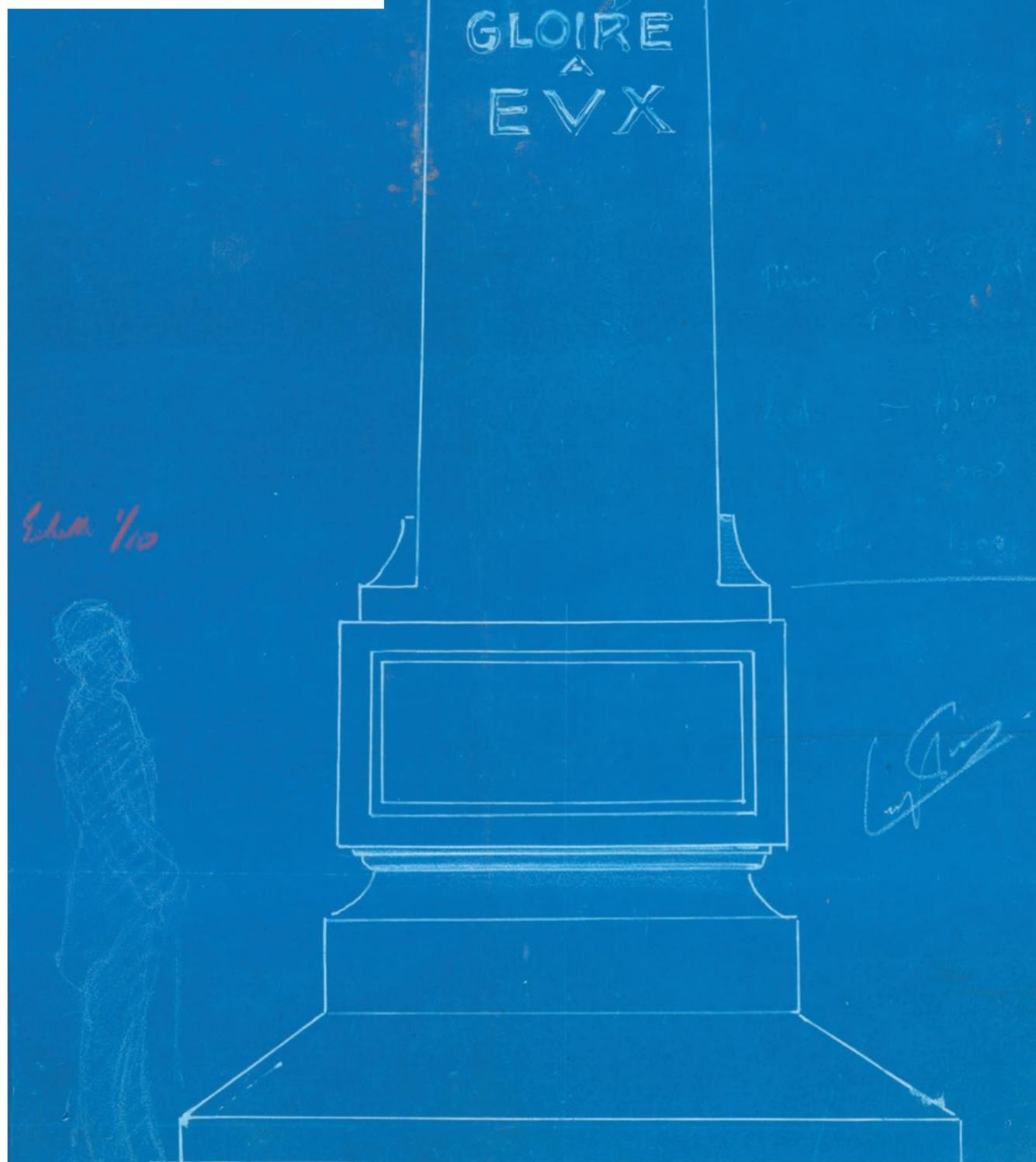
Une pétition des veuves a été adressée à monsieur le Maire demandant de mettre une croix sur le monument: « ce serait pour elles une grande consolation pour toutes les familles catholiques ». Cette demande sera acceptée.

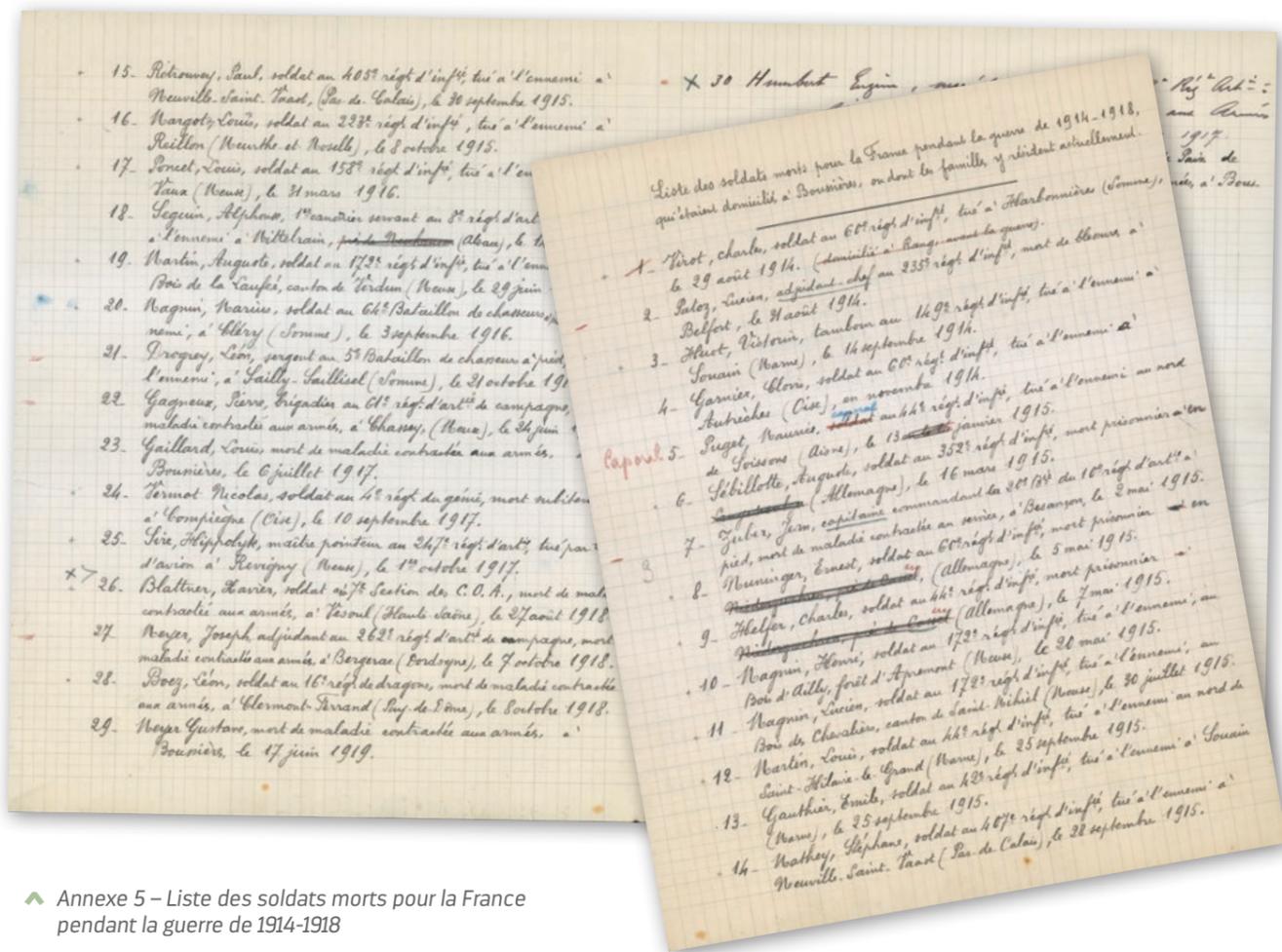
C'est la maison Désiré Micciolo et Cie de Besançon qui réalise l'exécution.

Annexe 4 - Projet

Les inscriptions, dédicaces citations et maximes:

- « GLOIRE À EUX »
- « LA COMMUNE DE BOUSSIÈRES À SES ENFANTS MORTS POUR LA FRANCE »
- « À LA MÉMOIRE DES ANCIENS DE 1870-1871 »





Annexe 5 – Liste des soldats morts pour la France pendant la guerre de 1914-1918

Morts de la guerre de 1870-1871

Léon FRACHEBOIS
Théodore MAGNIN

Morts de la guerre 1914-1918

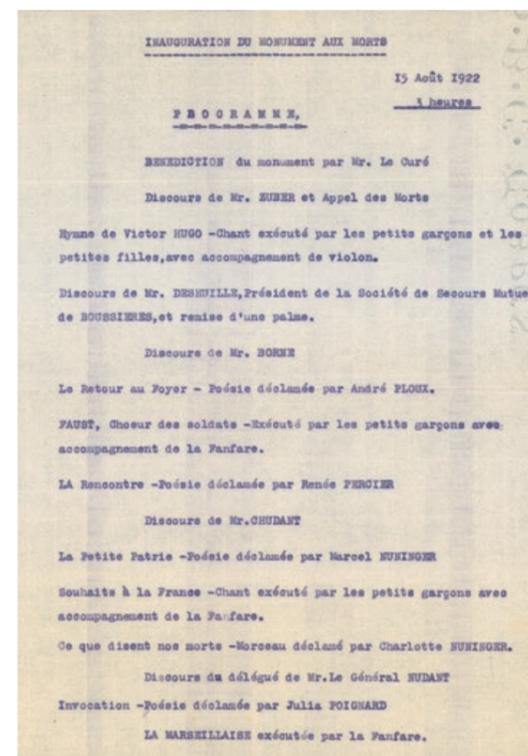
Charles (Joseph) VIROT
Adjudant Chef Lucien (Jules) PATOZ
(Auguste) Victorin (Delphin) HUOT
Clovis (Marcelin Marius) GARNIER
Caporal Maurice (Jules) (Léopold) PUGET
(Nicolas) (Joseph) Auguste SÉBILLLOTTE
Capitaine Jean ZUBER
Ernest NUNINGER
Charles (nom supposé : Dieudonné Charles) HELFER
Henri (François) MAGNIN
Lucien (Céleste) (Maurice) MAGNIN
Louis (François) (Victor) MARTIN
Émile (Henri) GAUTHIER
Paul (Marie) (Joseph) RETROUVEY
Louis (Joseph) MARGOT

Louis (Jean Marie) PONCET
Alphonse (Lucien) SEGUIN
Auguste (Elie) MARTIN
(Abel Alfred) Marius MAGNIN
Sergent Léon DROGUEY
Brigadier (Prosper) Pierre (Charles) (Louis) GAGNEUX
(Jules) Louis (Gabriel) GAILLARD
Nicolas VERMOT
Hippolyte SIRE
Maréchal des Logis Eugène HUMBERT
Xavier BLATTNER
Adjudant Joseph MEYER
Léon BOEZ
Caporal (Jules) Gustave MEYER
(Marie) (Joseph) Gustave CHOTEL

4. L'INAUGURATION DU 20 AOÛT 1922 : ON A VU LES CHOSES EN GRAND !

Le conseil municipal crée une commission du Monument présidée par le Maire, M. Ernest Zuber, en vue de préparer l'inauguration. Elle est composée de 18 personnes de la commune dont l'instituteur M. Louis Borne, le chef des pompiers le Capitaine Sage, Alphonse Nuninger, conseiller municipal, M. Rothamer, lieutenant des pompiers, Jules Blanchot, conseiller municipal, Fernand Poulet, conseiller municipal.

Les écoles et leurs instituteurs se mobilisent. Le programme de l'inauguration prévoit entre chacun des discours, soit une poésie soit un chant exécutés par les enfants de l'école des filles et de celle des garçons. Dans son discours, le maire leur rend hommage: « nos dévoués instituteur et institutrice nous ont donné une grande partie de leur temps de repos pour mener à bien toute la décoration de cette place et l'exécution des morceaux de chants et récitations ».



Annexe 6 – Programme de l'inauguration



Annexe 8 - Cartes postales

LE DISCOURS DE MONSIEUR LE MAIRE - ERNEST ZUBER

Initialement prévue le mardi 15 août 1922 (les invitations et le programme du jour le montrent) l'inauguration fut reportée au dernier moment en raison « du mauvais temps » au dimanche 20 août 1922.

Discours de monsieur le Maire, Ernest Zuber, prononcé le dimanche 20 août 1922 – jour de l'inauguration du monument.

« Nous sommes aujourd'hui assemblés dans une commune et profonde émotion pour rendre un solennel hommage à nos Morts de la Grande Guerre, pour affirmer ici dans un même élan de gratitude infini notre éternelle reconnaissance pour ceux qui ont souffert et sont tombés en défendant notre sol, notre honneur et notre liberté, pour témoigner aux familles en deuil de Boussières, la grande sympathie que nous éprouverons toujours pour elles, pour assurer enfin aux mères, aux veuves, aux orphelins qui pleurent leur soutien perdu, que nous n'oublierons jamais leur infortune, ni le Devoir que nous ont tracé leurs glorieux Morts par leur Sacrifice. Nos Morts ! Appelons-les ! Écoutez leurs noms comme on écoute une prière ! Fermez les yeux ! Vous les reverrez tous à l'appel de leurs noms et ils resteront près de nous avec nous, par la pensée aussi longtemps que nous évoquerons leur souvenir :

Appel des morts

L'acte que nous venons d'accomplir si pieusement, le Monument que voici est destiné non seulement à en perpétuer le souvenir mais à le renouveler par sa présence éternelle au milieu de nous. Voyez la mâle énergie qui se lit dans le regard de cette admirable tête de soldat tandis qu'il se tourne avec quelle poignante émotion, vers le village où il naquit, où il vécut, où il aimait, où il pleura aussi près des êtres chers qui reposent en paix dans le cimetière de son pays ? Ne vous rappelle-t-il pas la sombre flamme qui se lisait aux yeux de nos Hommes le jour tragique d'il y a 8 ans déjà où ils furent appelés à partir pour défendre le Pays ? Ne vous semble-t-il pas que l'un ou l'autre d'entre eux est revenu parmi nous et nous ordonne de chasser l'oubli de nos cœurs s'il avait quelque velléité d'y pénétrer, de nous souvenir de tous ceux qui sont tombés et dont les noms sont gravés sur la stèle pour qu'après nous, nos enfants et petits-enfants apprennent à ne les prononcer qu'avec Respect et Reconnaissance, de nous rappeler surtout les raisons qui ont nécessité tant de sacrifices surhumains et les devoirs qui nous incombent pour en éviter le retour. Ces raisons, ces devoirs, un autre que moi vous le dira tout à l'heure et l'enseignement de sa parole méritera de rester gravé au plus profond de nos cœurs.

Je veux pour ma part être bref. Je remets à la population de Boussières ce Monument auquel chacun a voulu contribuer dans un bel élan de générosité et de solidarité. Je m'engage en son nom, pour nous et nos successeurs, à l'entretenir pieusement à écouter toujours l'enseignement qu'il nous donnera, à en faire le symbole d'Union et de Fraternité que nous irons considérer aux Heures graves comme aux Heures heureuses de notre existence afin d'associer à celles-ci le Souvenir de ceux qui nous ont donné l'exemple de Devoir et du Courage Civique poussé jusqu'au dernier sacrifice, jusqu'à la Mort.

Que soient bénis nos Morts Glorieux pour tout ce qu'ils nous ont donné ! Que soient chassées nos larmes et que nous trouvions dans leur souvenir le force d'accomplir à notre tour notre tâche en suivant la voie qu'ils nous ont tracée.

J'adresse au nom de la Commune de Boussières et de son conseil municipal nos remerciements chaleureux à tous qui par leur présence ou leur dévouement ont rehaussé l'éclat de cette cérémonie et tout d'abord à Monsieur le Général Neudant, commandant qui a bien voulu nous déléguer un représentant de notre chère armée.⁽¹⁾

Merci à notre sympathique Conseiller Général Monsieur Chudant d'avoir bien voulu venir commémorer la mémoire de nos Morts avec nous et adressons notre meilleur souvenir et nos vœux de grande sympathie à notre dévoué conseiller d'arrondissement qu'une grave maladie retient chez lui.

Merci à messieurs les maires de nos communes voisines, à Messieurs les Fonctionnaires du Canton de Boussières de se joindre à nous.

Permettez moi de dire encore à monsieur Hertig, le bel architecte bisontin au ciseau duquel nous devons ce magnifique emblème de Patriotisme combien nous lui serons reconnaissants d'avoir mis tout son talent au service de notre Monument qui sera admiré et visité par tous ; à Mrs Micciolo et Grandgirard notre gratitude pour la parfaite exécution de cette œuvre.

Nos dévoués instituteurs et institutrice nous ont donné une grande partie de leur temps de repos pour mener à bien toute la décoration de cette place et l'exécution des morceaux de chants et de récitation que nous entendrons aujourd'hui ; nous les en remercions cordialement avec toute la Jeunesse Boussiéroise qui a contribué à embellir cette Journée sans ménager ni son temps ni sa peine.

Merci enfin à vous tous généreux donateurs, grâce auxquels nous avons élevé ce Monument ; soyez remerciés de la part de votre Maire pour le parfait esprit d'union et de tolérance qui n'a cessé de régner parmi vous. Tout cet esprit de concorde parfaite contribue à être notre but à tous, tel est mon ardent désir en ce jour solennel comme il fut celui de l'homme de Bien⁽²⁾ qui me précéda à cette place et dont la grande mémoire plane dans nos cœurs avec celle de tous ceux qui sont tombés comme lui.

Gloire à Eux, une fois encore et n'oublions jamais, chers amis, la Leçon magnifique qui se dégage de leur sacrifice ! »

1. Un renvoi en bas de page précise « le mauvais temps du 15 août qui nous obligeant à remettre cette cérémonie de quelques jours fut une cause de double dérangement pour beaucoup d'entre nous ce dont nous nous excusons sincèrement »

2. Il est fait ici référence au Capitaine Jean Zuber, ancien maire de Boussières, mort en 1915.



Morts de la guerre 1939-1945

Jules ELET
Roger PLOUX
André ROTHAMER
Maurice (Gustave) MESSELOT
René (Émile) SENOT
Bernard (François) (Marie) TISSOT
(Léon) Marcellin PUGET
Roger PUGET
Gaston RETROUVEY
Georges ROTHAMER
René ROUSSEY
René DARD

5. LE MONUMENT
AU FIL DU TEMPS

Avec ses noms gravés dans le marbre et auréolés de symboles, le monument aux morts est d'abord un monument du souvenir pour ses contemporains. À ce titre il recueille par la suite les noms de ceux qui sont tombés lors des autres conflits du XX^e siècle.

LE MONUMENT AUJOURD'HUI

S'il conserve sa fière allure, le monument aux morts montrait des signes de vieillissement inquiétants. Sa restauration a été interdite par l'ancien architecte des bâtiments de France. De plus, son emplacement en bord de route rendait dangereuses les cérémonies commémoratives qui s'y déroulaient. La circulation de 1922 n'était pas celle d'aujourd'hui !

La municipalité a trouvé une solution en érigeant un nouveau monument aux morts sur l'esplanade de la Maison des Loups, un emplacement idéalement sécurisé et, tenant compte de l'évolution des mentalités elle a souhaité que ce soit un édifice à la symbolique moins guerrière.

C'est à Rémy Pointurier, un artiste sculpteur de Torpes, que l'on doit cette œuvre, véritable « trait d'union entre les tourments du passé et les espoirs de demain ».

Les sources :

www.memorialgenweb.org/memorial3

Cartes postales de M. Jacques Drouhard - Archives communales

Docteur Claude Bonnet « Guerres 1914/1918 – les monuments aux morts dans le département du Doubs »

POINTS SUR LES PROJETS DE LA COMMUNE

PROJET DE LA CRÉATION D'UNE MICRO-CRÈCHE

La municipalité travaille sur la construction d'un bâtiment qu'elle mettrait en location pour une porteuse de projet. Prévision d'ouverture pour la fin de l'année 2023, localisation proche de l'école maternelle. Nous vous communiquerons plus d'éléments quand le projet sera plus avancé.



PROJET RÉNOVATION DE LA MAISON DES LOUPS

Le comité consultatif est à pied d'œuvre, première étape: déterminer les besoins et les conditions de réalisation. Nous nous orientons vers la rénovation de la partie la plus ancienne. Nous souhaitons donner une orientation multiculturelle au lieu. Nous devons faire des études techniques qui prendront en compte cette dimension ainsi que les données énergétiques. Nous souhaitons maintenir les activités pendant les futurs travaux (début des travaux horizon 2024).

PROJET AMÉNAGEMENT DU CLOS DE LA PÂTURE

Le comité consultatif procède au recensement des besoins des habitants de la commune préalablement à l'étude de projets. Une enquête est en cours, les membres du comité visiteront un panel d'entre vous pour des échanges sur ce sujet.



PROJET CRÉATION D'UNE ÉPICERIE PARTICIPATIVE

La municipalité souhaite ramener un service de commerce alimentaire général dans le village. Nous avons déjà favorisé la venue d'une épicerie itinérante «l'épicerie GOUX'rmande» qui passe dans le village quelques heures un après-midi par semaine (renseignements au 07 57 84 84 32). Pour renforcer ce service, la municipalité a été informée d'un dispositif d'accompagnement pour la création d'une épicerie participative. Mais qu'est-ce une épicerie participative? C'est un lieu tenu par ses adhérents qui donnent 2 heures de leur



temps par mois, sur diverses tâches, à tour de rôle pour faire tourner l'épicerie (les adhérents de plus de 70 ans sont dispensés). L'accompagnement est proposé par l'association «Mon EPI» avec le dispositif «Bouge ton coq». Créé en 2015, il existe déjà une centaine d'épiceries participatives en France (aucune n'a fermé depuis) et une cinquantaine est actuellement en déploiement.

Il s'agit de privilégier les circuits courts ainsi que les producteurs locaux et de proposer des prix qui préserve le pouvoir d'achat des habitants.

En plus du service de commerce alimentaire, c'est aussi un lieu qui favorise la convivialité et des moments d'échange et de partage autour de diverses animations.

Une enquête est en cours dont vous aurez les résultats prochainement pour permettre la mise en place d'un service adapté aux besoins des villageois.

Plus d'infos sur www.monepi.fr ou auprès de la mairie.

PROJET DE PETITE CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE « BOUSSIÈRES 2 » : LE CHANTIER BAT SON PLEIN !

Vous avez pu le constater: l'activité est intense à proximité de la rue du Maroc et de la papeterie depuis la mi-avril! En effet, la réception du pont construit par-dessus le canal de restitution de la centrale existante Boussières 1, a permis d'établir un accès à l'îlot pour les gros engins de chantier. Le chantier de la centrale hydroélectrique a donc pu commencer.



LES ENTREPRISES QUI INTERVIENNENT

Le maître d'ouvrage, GEG ENer, s'est entouré de prestataires locaux ou régionaux pour mener à bien l'opération. La maîtrise d'œuvre est confiée au bureau d'étude PMM (Dole), les aspects de sécurité et le contrôle technique externe étant assuré par Alpes Contrôles (agence de Besançon). Les entreprises titulaires sont:

- **Lot génie civil/terrassement:** groupement VINCI Construction Maritime et Fluvial (Lyon) et ROGER MARTIN (Dannemarie-sur-Crête).
- **Lot turbines:** MJ2 Technologies
- **Lot vantellerie:** BALLET Constructions (Noidans-lès-Vesoul)
- **Lot électricité:** SNEF

JOURNAL DE CHANTIER

Il a fallu tout d'abord faire de la place sur l'îlot: un ancien bâtiment de la papeterie et la moitié d'un autre ont été démolis. Un filtre anti-matières en suspension (MES) a été installé dans le Doubs tout autour de la zone de chantier, pour limiter l'émission de MES lors des phases critiques de mise en place et dépose du batardeau de chantier.

Le batardeau de chantier ?

Il s'agit d'une digue permettant la mise à sec d'une zone de 2000 m² dans le lit mineur du Doubs pour les besoins du chantier. De 140 m de longueur et d'une hauteur moyenne de 2 mètres, il permet en outre la circulation des engins. Les matériaux de carrière nécessaires à son édification proviennent d'une carrière située à 15 km, ils y retourneront à la fin du chantier en octobre lorsque le batardeau sera déposé.

Le batardeau n'étant pas parfaitement étanche, un système de pompage combinant pompes et bac de décantation a été mis en place pour pouvoir travailler au sec.



Creuser, évacuer, niveler, ferrailer, bétonner

Les terrassements de chenaux amont et aval et de la zone des turbines sont désormais terminés. Les 3 prochains mois seront consacrés à la construction de l'enceinte qui accueillera les 2 turbines, de la passe à poissons, et au montage et à la mise en place des éléments mécaniques: turbines, vannes, dégrilleurs...

Après replis du batardeau, les minutieux travaux électriques et d'automatisme débiteront en novembre. La centrale sera mise en service début 2023 après une période d'essais.



ET L'ENVIRONNEMENT ?

Les impacts environnementaux du chantier sont minimisés autant que possible.

Deux exemples :

- Un pied de Butome en Ombelle, espèce végétale protégée, présent dans la zone de chantier a été transplanté sur une berge à l'aval en rive gauche.
- La mise à sec de la zone à l'intérieur du batardeau de chantier a été précédée par une pêche de sauvegarde réalisée par la fédération de pêche du Doubs.

Sans parler des atouts écologiques de la future centrale, qui permettra de fournir l'équivalent de 1100 foyers en électricité verte, et ainsi d'éviter le rejet de 280 tonnes de CO₂ tous les ans. La continuité piscicole sera rétablie au niveau du barrage: la passe à poissons va permettre aux poissons de pouvoir remonter (« montaison »), et les turbines VLH ichtyo-compatibles permettront la dévalaison des poissons sans dommage grâce à leur faible vitesse de rotation.

Le projet bénéficie d'une subvention Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour la construction de la Passe à poissons, d'un montant de 265780€.



Butome en ombelle présent dans l'emprise du projet (21 septembre 2021)



Prélèvement du pied de Butome en ombelle à déplacer (2 octobre 2021)



Les pieds de Butome en ombelle après réimplantation (18 avril 2022)

Agenda



CONSEILS MUNICIPAUX

Lundi 3 octobre - 20h - salle du conseil
Lundi 7 novembre - 20h - salle du conseil
Lundi 5 décembre - 20h - salle du conseil

RÉUNION PUBLIQUE

Mercredi 16 novembre - 20h - Maison des Loups

CHASSE

Samedi 22 octobre - Journée découverte de la chasse organisée par l'association de chasse de Boussières
Rendez-vous à 8h devant la mairie - Informations et réservations obligatoires au 06 42 50 80 72

CÉRÉMONIE

Commémoration Armistice

Vendredi 11 novembre au monument aux morts



CULTURE/ LOISIRS

CHANT LYRIQUE

Concert - église

Florence Hafner, soprano et Christian Tissot, pianoforte, nous proposent un concert de chant lyrique au profit de l'association « Deoweed » pour le soutien des personnes handicapées
Le dimanche 16 octobre à 17h à l'église de Boussières - Entrée libre au chapeau



DON DU SANG

Mardi 13 décembre - de 15h à 19h

J'ai un problème de santé, j'appelle...

...mon médecin en priorité

...le médecin de garde au 39 66

...en cas d'urgence

le 15

la nuit (de 20h à 8h), week-ends et jours fériés

ou en cas d'impossibilité de joindre un médecin

Naissances

Nina DAL PONTE
née le 7 octobre 2021 (oubli dernier numéro)

Mia MOUGIN
née le 28 décembre 2021

Clémence TANTURIER
née le 11 janvier 2022

Lila PRÊTRE
née le 13 février 2022

Céleste BEAUDOU GOMES DE SOUSA
née le 12 mars 2022

Orlando CAU
né le 25 mars 2022

Maé BAUDIN
née le 12 avril 2022

Axel MÉNIL
né le 23 juin 2022

Gauthier MAUGAIN
né le 5 juillet 2022

Victoria COMBET
née le 11 juillet 2022

Léandre BERTSCH CHOWANEK
né le 28 juillet 2022

Léandre SAGUIN
né le 3 août 2022

Mariages

Mary PONCET et Anthony LAUNAY
le 21 mai 2022

Ève-Mary DENISOT et Anthony DUFFING
le 9 juillet 2022

Camille CHAMOUTON et Francis AITOUMESSAOUD
le 20 août 2022

Décès

Liliane ALLEMAND née MARESCHAL
le 24 janvier 2022

Anne BESANCON née VACONNET
le 6 avril 2022

Raymonde EME née CHEVAL
le 6 avril 2022

MOTS MÊLÉS

Voici un petit exercice de détente qui vous fera profiter de cette rentrée ensoleillée.

Rayez, dans la grille, tous les noms en lien avec la forêt. Ils peuvent être écrits de gauche à droite, de haut en bas. Ca y est, vous avez trouvé tous les mots ? Bravo ! Il ne vous reste plus qu'à découvrir le nom d'un ouvrage composé de pierres posées à chant que l'on peut observer au détour du bois des Richets.

► Envoyez votre réponse à mairie@boussieres.fr
Un tirage au sort parmi les bonnes réponses sera réalisé par le Conseil Municipal des Jeunes.

| | | |
|--------------|-----------|--------------|
| ACACIA | DURAMEN | MERISIER |
| AFFOUGE | ECLAIRCIE | MORILLE |
| AUBIER | ECORCE | PARCELLE |
| BALIVEAU | EPICEA | PIN |
| BOLET | EQUIENNE | RACINE |
| CEPE | FEUILLU | RAMEAU |
| CHABLIS | FOMES | REGENERATION |
| CHALAROSE | FOUGERE | RESINEUX |
| CHARMILLE | FRENE | RONCE |
| CHENE | FRICHE | ROULURE |
| CONIFERE | FUTAIE | SCOLYTES |
| COULEMELLE | GELIVURE | SENTIER |
| DEBARDAGE | GIROLLE | SOCHE |
| DEFRICHEMENT | GRAPHIOSE | STERE |
| DENDROLOGIE | GRUME | SYLVICULTURE |
| DEPRESSAGE | HOUPPIER | TAILLIS |
| DOUGLAS | MARTELAGE | |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C | L | D | C | L | W | C | F | U | K | Y | W | M | O | R | I | L | L | E | E | H | I | U |
| Y | L | N | C | Q | N | O | O | W | Z | S | X | C | H | A | B | L | I | S | C | L | Y | W |
| I | A | R | A | C | I | N | E | P | I | C | E | A | G | R | A | P | H | I | O | S | E | K |
| O | J | T | G | E | L | I | V | U | R | E | E | Q | U | I | E | N | N | E | B | N | N | Ç |
| F | U | T | A | I | E | F | L | L | M | Y | B | A | L | I | V | E | A | U | K | U | I | T |
| B | L | F | F | Q | U | E | P | Z | P | I | N | K | R | A | M | E | A | U | Y | Q | K | F |
| O | J | Z | F | O | M | R | U | K | Ç | E | C | O | R | C | E | S | N | G | N | A | Y | |
| G | I | R | O | L | L | E | T | S | Y | L | V | I | C | U | L | T | U | R | E | M | R | D |
| C | I | T | U | D | K | F | A | F | R | E | N | E | M | U | R | G | E | R | B | A | X | E |
| S | O | S | A | U | G | S | I | A | C | A | C | I | A | U | B | I | E | R | S | R | S | B |
| T | P | V | G | R | A | H | L | C | B | O | L | E | T | A | H | N | K | D | L | T | C | A |
| E | F | C | E | A | N | U | L | D | E | N | D | R | O | L | O | G | I | E | S | E | O | R |
| R | G | R | U | M | E | P | I | E | R | O | N | C | E | W | A | X | U | P | O | L | L | D |
| E | S | U | B | E | Z | A | S | Y | L | W | M | E | R | I | S | I | E | R | U | C | A | Y |
| R | E | G | E | N | E | R | A | T | I | O | N | E | F | R | I | C | H | E | C | G | T | G |
| C | N | P | F | I | C | C | H | O | U | P | P | I | E | R | C | Y | F | S | H | E | | |
| R | T | I | M | I | C | E | C | O | M | P | K | A | C | H | E | N | E | S | E | H | S | U |
| Y | I | Y | Ç | D | P | L | C | E | P | E | W | Y | K | C | H | A | L | A | R | O | S | E |
| H | E | E | D | N | C | L | E | X | F | F | O | U | G | E | R | E | E | G | L | F | S | M |
| A | R | C | O | U | L | E | M | E | L | L | E | D | R | E | S | I | N | E | U | X | R | K |
| U | D | E | F | R | I | C | H | E | M | E | N | T | F | E | U | I | L | L | X | A | O | |
| G | F | D | O | U | G | L | A | S | C | H | A | R | M | I | L | L | E | F | O | M | E | S |
| O | P | R | O | U | L | U | R | E | W | C | W | U | E | C | L | A | I | R | C | I | E | K |

2022
secteur A

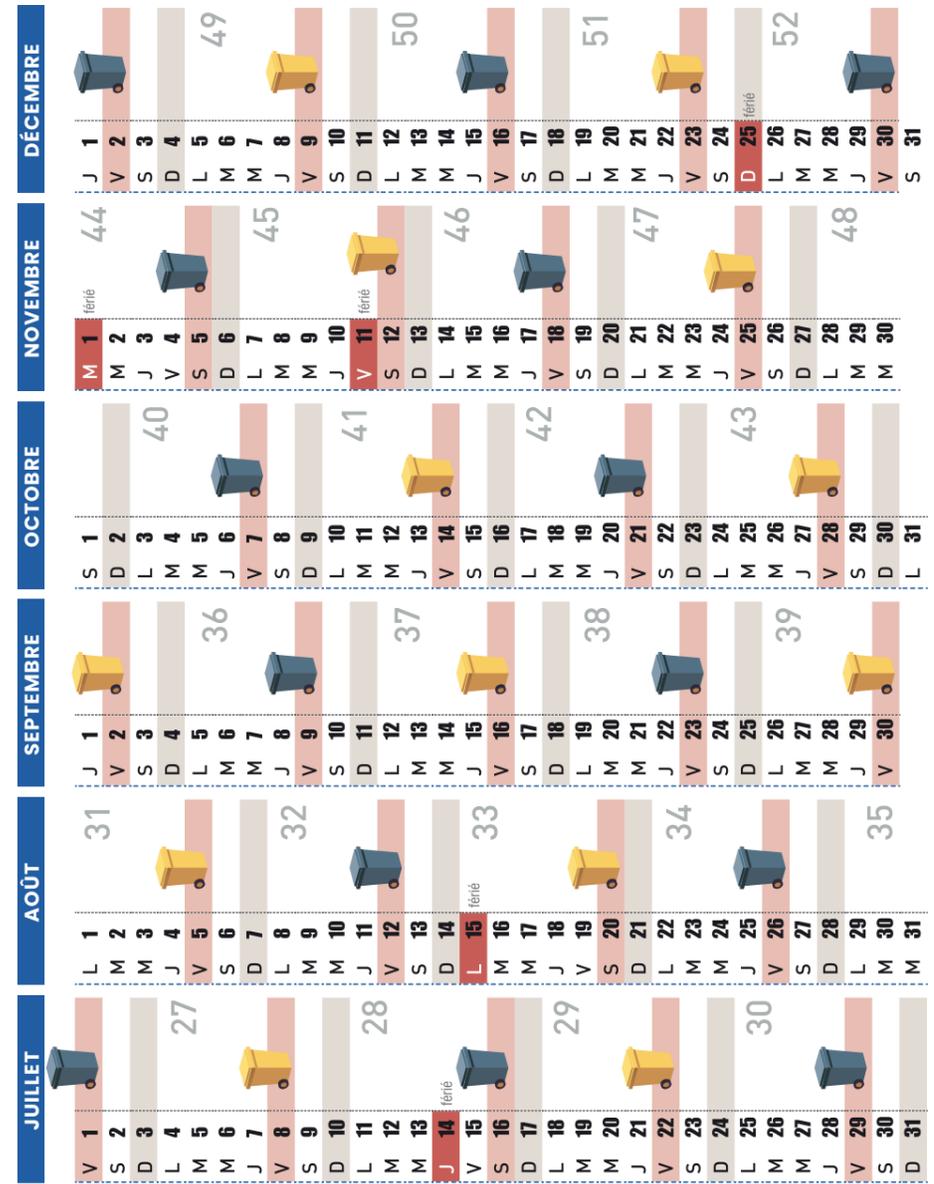
BOUSSIÈRES, BUSY, RANCENAY, THORAISE, VELESMESSARTS, VORGES-LES-PINS

COLLECTE LE VENDREDI

Décalée d'un jour après un jour férié
Début des collectes : 4h30

TOUTES LES 2 SEMAINES

Semaines impaires DÉCHETS RECYCLABLES
Semaines paires DÉCHETS RÉSIDUELS



Mémo Tri

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

BAC DE TRI JAUNE LES RECYCLABLES

- EMBALLAGES PLASTIQUES : bouteilles / bidons / flacons
- EMBALLAGES EN CARTON : boîtes / cartonnages / boîtes d'emballage
- PAPIERS : journaux / magazines / prospectus / catalogues / cartes / enveloppes
- EMBALLAGES MÉTALLIQUES : caner / aluminium

LES RECYCLABLES

- PAS D'OBJETS coupés ou déformés
- BIEN VIDER inutile de laver
- AVEC ou SANS bouchon
- NE PAS EMBÔTTER les uns dans les autres

BAC DE TRI VERT LES RECYCLABLES

- CONTENEUR VERRE LES EMBALLAGES EN VERRE
- AVEC ou SANS bouchon BIEN VIDER inutile de laver

BAC GRIS LES DÉCHETS NON RECYCLABLES

- BORNE TEXTILES LES TEXTILES, CHAUSSURES, MAROQUINERIE
- dans un sac FERMÉ
- SAUF restes de viandes, os, litères

JPM Partner • www.jpm-partner.com • Photos : CITEO



EAU / ASSAINISSEMENT

Pour toute question relative à votre abonnement et votre consommation d'eau et d'assainissement, merci de contacter le Grand Besançon au n° suivant :

03 81 61 59 60



SANTÉ

POLICE : 17

POMPIERS : 18 ou 112

GENDARMERIE NATIONALE ST-VIT :
03 81 87 71 30

SAMU : 03 81 53 15 15 ou 15

CENTRE ANTIPOISON : 15

HÔPITAL : 03 81 66 81 66

MÉDECINS DE GARDE : 3966



DÉCHETTERIE

03 81 21 15 60

- Du lundi au vendredi :
8 h 30 - 12 h 20 et 13 h 30 - 16 h 50
- Samedi :
horaires d'hiver : 8 h 30-12 h 20 et 13 h 30-16 h 50
horaires d'été : 8 h 30-12 h 20 et 13 h 30-17 h 50



MAIRIE

03 81 56 54 90 - voir en page 2



ACCUEIL ÉCOUTE

SOS AMITIÉ : 03 81 52 17 17

ENFANCE MALTRAITÉE : n° vert 0800 054 141

ENFANCE MALTRAITÉE ET ABUS SEXUELS :
03 81 21 81 43 / 03 81 21 81 44

FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES : 3919

**MALTRAITANCE (personnes âgées
et personnes handicapées)** : 3977

ANTENNE ENFANCE ADO :
03 81 258 119 - www.enfanceado.doubs.fr

ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES : 03 81 822 391

ALCOOLIQUES ANONYMES : 03 81 88 64 63

DROGUE INFO SERVICE : n° vert 0800 23 13 13

SIDA INFO SERVICE : n° vert 0800 840 800



TRANSPORTS

Profitez des lignes et services Ginko sur notre commune :

• LIGNES RÉGULIÈRES + HORAIRES À RÉSERVER

Ligne 54 : Boussières <-> Pôle Micropolis (assure la desserte fine de la commune)

Ligne 55 : Boussières <-> Pôle Micropolis (assure la desserte complémentaire du bas de la commune)

Ces deux lignes assurent la desserte du Lycée Victor Hugo. Certains horaires sont à réserver la veille avant 18 h par téléphone au 03 70 27 71 60 ou sur www.ginko.voyage

• LIGNES SCOLAIRES DIABOLO ACCESSIBLES À TOUS LES VOYAGEURS MUNIS D'UN TITRE DE TRANSPORT GINKO

Ligne Diabolo D122 permet une liaison directe avec le collège de secteur Jean Jaurès à Saint-Vit

Ligne Diabolo D225 permet également de relier le collège Cartannaz à Pirey

• PARKINGS RELAIS MICROPOLIS

Accès libre. Sortie sur présentation d'un titre Ginko validé dans la journée.